

12 semaines pour
penser à sa santé

— page 8



La seule école de
taxidermie au Canada

— pages 12 et 13

la presse

rive nord

MARDI
23 JANVIER
1979

La loi 24 particulièrement importante en milieu lavallois

Six «personnes désignées» pour la protection de la jeunesse

— page 4



«Lami», la jolie fourmi, règne sur
les finales régionales des JQ de Laval

— page 22

Les
négociations
avancent
à Boisbriand
comme à
Terrebonne

— page 5

Une joute
de hockey
tourne à
la foire

— page 20

À Mascouche
la taxe
d'eau passe
à \$100

— page 7



N.B. CHAQUE VISITEUR
RECEVRA UN
CADEAU

**SUPERVENTE
D'INVENTAIRE**
LES CADEAUX QUE LE PERE NOEL A OUBLIES
NOUS VOUS LES DONNONS PRESQUE...
300 000 DE MEUBLES
à recueillir

**Jean-Guy BIGRAS
& Fils Ltée**
MEMBRE PRESTIGE

5150, boul. SAUVE
LAVAL-OUEST. Tél.: 627-2611
VENEZ VOIR NOTRE MAGASIN RENOVE



8,000 demandes de renseignements et 2,000 plaintes à l'hôtel de ville

par Huguette ROBERGE

Environ 10,000 citoyens identifiés se sont adressés au Centre d'accueil et d'information de Ville de Laval au cours de l'année 1978, soit pour demander des renseignements (8,000 appels), soit pour enregistrer une plainte contre l'efficacité des différents services municipaux pour lesquels ils payent des taxes (2,000 appels).

Si on compare ce dernier chiffre avec le nombre des plaintes reçues au cours des trois années précédentes, soit 3,000 en 1975, 5,000 en 1976 et 4,500 en 1977, on est induit à penser que les Lavallois ont été plus satisfaits de leurs services municipaux au cours des derniers mois qu'ils ne l'avaient été auparavant. Conclusion un peu hâtive...

En effet, depuis le printemps dernier, seules les plaintes déposées par des citoyens qui acceptent de s'identifier sont enregistrées au Bureau des Plaintes du Centre d'accueil de Laval. Et,

sauf exceptions (dans les cas où la sécurité publique pourrait être en jeu), seules ces plaintes sont traitées, c'est-à-dire acheminées vers le service concerné.

A l'écoute

C'est un fichu métier qu'il fait, M. Yves Robillard.

Depuis son entrée en fonction, en mars dernier, comme responsable aux plaintes à Ville de Laval, M. Robillard en a entendu, des récriminations, des confidences, et bien sûr, des plaintes amplement justifiées.

C'est l'homme à l'écoute du Lavallois qui en a sur le cœur.

«La grande majorité des plaintes qui nous parviennent sont justifiées, dit-il. Il m'appartient cependant de désamorcer les grosses colères noires, lesquelles sont souvent dues à un simple manque d'information. Chose curieuse, les gens qui ont les meilleures raisons de se plaindre sont, en général, les plus calmes, les plus polis.»

Comme il est là pour encaisser, il encaisse, M. Robillard.

Même les confidences de telle dame âgée qui s'ennuie à mourir. Même les plaintes qui devraient normalement échouer ailleurs, dans l'oreille d'un médecin par exemple, ou de la préposée aux renseignements de Bell Canada!

En plus des 2,000 plaintes dûment enregistrées, il faudrait pour obtenir une petite idée du travail qui est le sien ajouter toutes celles des gens qui refusent de donner leur nom et les quelque 8,000 demandes de renseignements divers qu'il se partage avec les responsables de l'accueil et de l'information du Centre. Et, pour compléter le tableau, inclure à sa description de tâches, l'enregistrement des naissances (347 en 1978)!

M. Robillard n'a pourtant pas de gros maux de tête ni d'ulcères d'estomac. Au contraire, il semble aimer son travail.

«C'est un travail très stimulant! dit-il sérieusement. Au départ, je considère chaque appel comme important et chaque plainte, surtout si elle s'avère fondée, comme un défi à relever.»

Il lui arrive, oh! pas trop souvent, d'être remercié après avoir réglé ou aidé à régler un problème. De toute façon, la satisfaction d'avoir réussi à le faire lui suffit.

L'éventail

De quoi les Lavallois se plaignent-ils?

Des chiens qui jappent, qui mordent, qui errent, qui salissent les pelouses, qui font peur, etc.... C'est là le plus important motif de plaintes adressées à la Ville. Du 1er janvier au 30 septembre 1978,

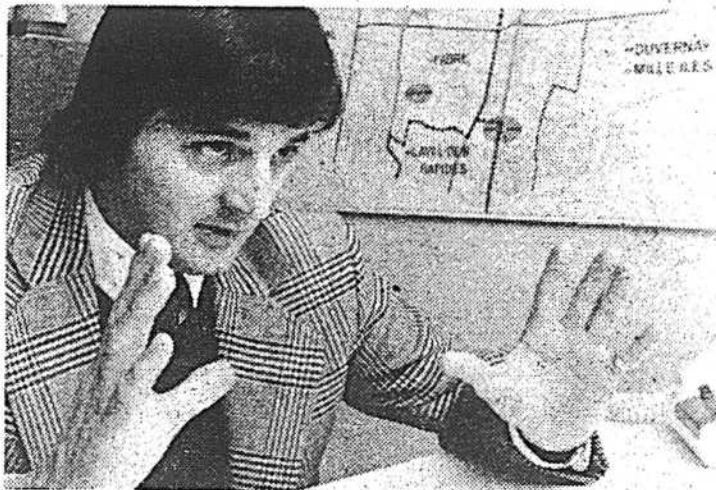
254 plaintes de cette catégorie ont été enregistrées.

Viennent ensuite, dans l'ordre de fréquence, les plaintes concernant les inspections, le nettoyage des terrains, l'entretien de la voie publique, les parcs et embellissement,

la cueillette des ordures ménagères, le déneigement, la police, etc.... On trouvera dans cette page un tableau plus détaillé des plaintes enregistrées par Ville de Laval, par catégorie et selon les mois, durant cette période.

PLAINTES ENREGISTREES DU 1er JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 1978

	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	TOTAL
Chiens	18	35	28	35	21	25	28	37	27	254
Génie-circulation	4	1			1			1		7
Eau et assainissement	1		2		8	5	7	8	1	32
Environnement	2	2	1		5	3	1	6	2	22
Divers				1	1			1	1	4
Incendies-divers	1			3		2			2	8
Ramonage				1	2	3	4	11	5	26
Police-Divers	3	9	4	5	3	6	5	3	3	41
Bruit	1	1	1	3	7	4	6	6	1	30
Sports		2	2	2	6	6	9	8	1	36
Travaux publics:										
Filtration		2	3	1	4	2	1	4	2	19
Parcs et embellissement	1	1	4	13	19	7	4	15	6	70
Voie publique	6	1	3	11	14	7	9	11	10	72
Eclairage et signalisation		2	2	3	3	3	1	1	2	17
Déneigement		29	21	1						51
Nettoyage de terrains			2	17	22	10	9	4	10	74
Divers				1		2	3			6
Urbanisme:										
Cadastre et toponomie				1	2	2	1		2	8
Inspections	1	3	5	9	20	16	11	7	11	83
Section permis	3	1	1	1	4	7	6	5	4	32
Vidanges	3	4	5	14	12	3	7	6	5	59
Inondations	1	2	1							4
Divers	4	7	13	16	7	14	3	8	7	79
Total:	7	94	78	137	161	127	115	141	103	1034



M. Yves ROBILLARD.

La pleine lune influe beaucoup sur les appels à la police

par Pierre MASSUE

Le Centre des télécommunications de la police

de Laval reçoit habituellement environ 1% d'appels de personnes qui se

plaignent d'événements pour le moins farfelus.

M. Raymond Bourgui-

gnon, le chef de la section opérations qui de par la nature de son poste est fort bien au courant des appels reçus par le centre de télécommunications, a déclaré que lors de la pleine lune, la fréquence de ces appels augmente d'environ 4%.

Le Dr Michel Messier, un psychiatre rattaché à la Cité de la Santé de Laval, a affirmé pour sa part qu'une légère hausse de ce genre d'appel est en effet possible.

«Le Service régional de Montréal, lors d'une enquête tenue récemment dans l'ensemble des services psychiatriques de la région, n'est pourtant pas parvenu à mettre en évidence la moindre différence sta-

tistique significative dans la quantité des admissions par rapport aux différentes périodes de temps ou aux différentes phases lunaires», a-t-il poursuivi.

Quoi qu'il en soit, il y a toujours des gens qui téléphonent à la police, le plus souvent en pleine nuit, pour parler à Fidel Castro, pour se plaindre de bruits aussi étranges qu'inexplicables, et même pour se plaindre d'être envahis par des petits bonshommes verts et invisibles...

«Ces appels arrivent toujours par vague», a continué M. Bourgui-gnon. Les appels à la bombe au CEGEP Montmorency ou au Campus Pont-Viau ne se comptent plus. «Nous savons

que ces appels émanent d'écoliers en mal de congé, mais nous sommes quand même obligés de vérifier chacun d'entre eux».

L'été, les gens téléphonent beaucoup pour se plaindre d'entendre des coups de feu. En réalité, ce sont des canons à blé d'Inde qui tirent à intervalle régulier. L'hiver, les gens appellent par grand froid, parce que les clous pètent et qu'ils croient que ce sont des voleurs qui s'affairent sur leur couverture.

«Certains malades nous téléphonent toutes les nuits. Comme tous les appels sont enregistrés, nous savons heureusement à qui nous avons affaire», a-t-il conclu.

la presse rive nord

LA PRESSE-RIVE NORD est publiée par La Presse, Limitée. Les bureaux du service de la rédaction sont au 3, Place Laval, bureau 440, Laval, Québec (H7M 717).

RÉDACTION: 663-9233

PUBLICITÉ-DÉTAIL: 285-7202

PUBLICITÉ GÉNÉRALE: 285-7306

PUBLICITÉ PETITES ANNONCES: 285-7111

Pour recevoir LA PRESSE, les résidents de Laval doivent communiquer avec le service du tirage de LA PRESSE au 285-6911

LA PRESSE-RIVE NORD dessert, en plus du territoire même de Laval, les localités suivantes:

- | | | |
|-------------------|------------------------|--------------------------|
| — Blainville | — L'Épiphanie | — St-Jacques |
| — Boisbriand | — Lorraine | — Ste-Julienne |
| — Bois-des-Filion | — Mascouche | — St-Louis-de-Terrebonne |
| — Deux-Montagnes | — Rawdon | — Ste-Marie-Salomé |
| — Lachenaie | — Rosemère | — Ste-Marthe-sur-le-Lac |
| — La Plaine | — Ste-Anne-des-Plaines | — St-Roch |
| — Laurentides | — St-Esprit | — Ste-Thérèse |
| | — St-Eustache | — Terrebonne |

Montmorency : 265 jeunes «décrochent» avant la fin de la session prolongée

par Huguette ROBERGE

jourd'hui. Soit un peu plus de 10 p. 100.

Des 2,465 étudiants réguliers inscrits au cégep Montmorency en septembre dernier, 265 ont «décroché» avant la fin de cette session d'automne dont la prolongation se termine au-

Parmi les 265 «drop-out», 125 ont enregistré leur défection. Les autres sont considérés comme ayant abandonné leurs études, quelle que soit la cause de leur absence aux cours dis-

pensés pendant la période de prolongation.

On sait que dès la rentrée forcée du 3 janvier, les étudiants ont dû signer une formule d'engagement à poursuivre cette session d'automne compromise par les débrayages de novembre et décembre. Exactement 2,200 ont signé cette formule.

Il est encore trop tôt pour mesurer les conséquences directes des mouvements de débrayage sur les résultats obtenus par les étudiants au terme de cette «drôle de session», ces résultats n'étant pas encore disponibles.

Taux d'abandon normal?

Il est également difficile de dire si le nombre des défections est normal, puisque cette session exceptionnelle prolongée jusqu'à la fin de janvier ne peut être

comparée avec les sessions d'automne des années précédentes.

Disons cependant que le taux d'abandon ne semble pas exagérément élevé aux yeux des autorités du collège.

L'an dernier, à Montmorency, on a enregistré 1,910 inscriptions pour la session d'hiver, contre 2,209 pour la première session. Cette année, on peut raisonnablement s'attendre à ce que de nombreux étudiants, même s'ils se sont rendus au bout de la session d'automne, ne se réinscrivent pas pour la session d'hiver. Celle-ci, dont le calendrier a été remanié, rebute sans doute plusieurs étudiants auxquels un emploi d'été est promis avant la fin de mai...

Le climat

La vie estudiantine s'est déroulée normalement durant la période

de prolongation de janvier à Montmorency. Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue la semaine dernière, les étudiants présents ont manifesté majoritairement leur intention de maintenir un climat de paix jusqu'à la fin de l'année.

L'exécutif étudiant n'a cependant pas abandonné son projet de poursuivre les moyens de pression et la lutte pour la réforme du système des prêts-bourses. Une nouvelle assemblée générale sera convoquée cette semaine.

**FAITES PASSER
VOTRE MESSAGE
DANS LES
PETITES
ANNONCES
DE
la presse
285-7111**

**UN SERVICE
RESSOURCE
POUR LA
PRODUCTION
DE VOS
TEXTES**

TELE-SECRÉTARIAT

Vos lettres
soumissions
rapports
statistiques
états financiers
rapports d'étude
manuscrits

sont préparés avec rapidité, mémorisés et ensuite reproduits à l'imprimerie: autant d'exemplaires originaux que nécessaires.

**Lise Parent
TELE-SECRÉTARIAT INC.
663-5636**

Le stationnement est surveillé

Le capitaine Maurice Legault, de la section Prévention de la police de Laval, tient à avertir les automobilistes qu'il est défendu de laisser son véhicule stationné sur toute rue ou place publique, où le stationnement n'est pas déjà interdit ou limité, pour une période excédant 3 heures, entre 1 heure et 7 heures et pour une période excédant 4 heures, entre 7 heures et 20 heures.

Ceux qui contreviennent à ces règlements sont passibles d'une amende de \$10 et, si leur véhicule doit être déplacé, d'une amende de \$25.

Pour faciliter le déneigement, la police de Laval est actuellement obligée de consacrer une

attention toute particulière à l'application de ces règlements relatifs au stationnement.

AU MONT LAVAL...



Un centre de ski en plein coeur de la Ville de Laval

- Ski alpin — Ski de fond
- Salle à manger pour fines gueules «L'Après-Ski»
- Bar salon d'une ambiance de détente — lieu de rencontres agréables — service impeccable

Offrez-vous une journée de détente au:

Mont-Laval

à Sainte-Dorothée — Ville de Laval

Tél.: 689-4220

Argent disponible pour 1ère et 2e hypothèques

Caisse Populaire St-Maurice de Duvernay

670, rue J.-J.-Joubert

Duvernay, Laval, Québec

669-3501

(succursale, 2189, boul. DeBlois, Duvernay)

Michel Cousineau

Directeur

Mille-Isles

DEPOSITAIRE PONTIAC, BUICK,
CADILLAC, CAMIONS GMC

**LOUEZ DES
MAINTENANT
VOTRE CADILLAC
1979**

Nous avons la gamme complète
des Cadillac
(Location à long terme)



381, boul. Sauvé, St-Eustache



473-4624

861-7875

La loi de la protection de la jeunesse doit changer la mentalité du policier

«La loi 24 ne change pas, à vrai dire, le travail du policier. Mais elle veut changer, elle doit changer, sa mentalité, son échelle des valeurs, la conception de son rôle social!»

C'est le constable Claude Lavoie, du service des relations communautaires à la police de Laval, qui parle ainsi. Ce policier-éducateur est chargé de l'application de la loi sur la protection de la jeunesse sur le territoire de l'île. Avec cinq de ses confrères et un simple citoyen lavallois, il fait partie du premier groupe de «personnes désignées»; dans le milieu pour représenter le ministre de la Justice dans l'évolution du dossier de chaque jeune en difficulté.

Cette nouvelle mentalité, cette approche plus humaine aux problèmes vécus des jeunes délinquants, nos policiers l'ont-ils adoptée?

«Écoutez, répond le constable Lavoie, nous pouvons bien le dire maintenant: nous

n'avons pas attendu la loi pour soustraire bien des jeunes au processus judiciaire. Chaque fois que nous le pouvions, et même si cela était illégal jusqu'à présent, nous n'avons pas hésité à donner des «chances» aux adolescents qui en étaient à leur première offense et dont les parents répondaient...»

L'agent Lavoie estime cependant que la nouvelle loi apporte au policier une structure de support susceptible de faciliter son travail.

A l'aide de quelques chiffres éloquentes, on peut se faire une idée de ce travail de la police auprès des jeunes en milieu lavallois.

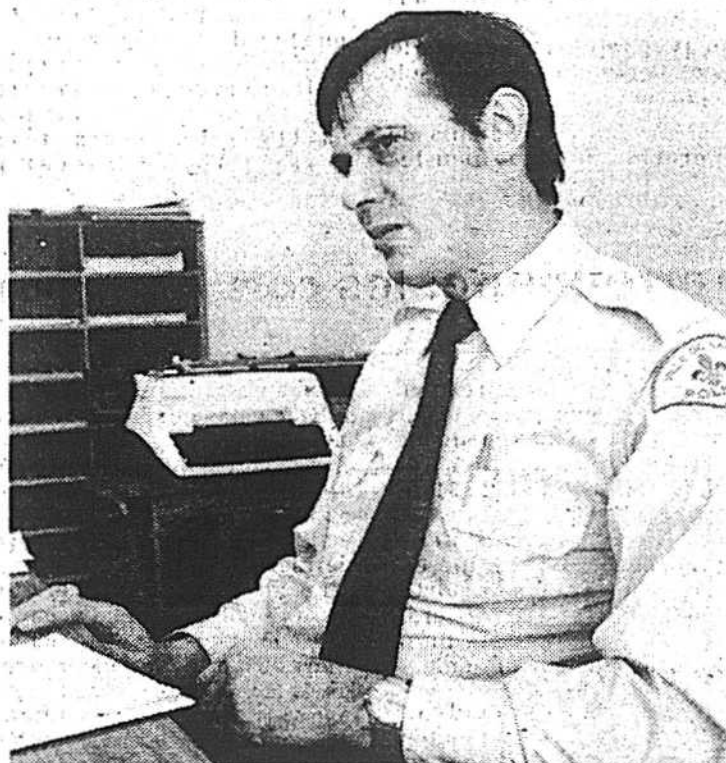
En 1975, 1,925 plaintes ont été enregistrées à la police de Laval contre des jeunes qui

avaient commis un délit quelconque, ce qui représente 40 à 45 p. 100 des plaintes pour infraction à la loi. Ce taux de criminalité juvénile exclut les infractions au code de la route, les 417 cas de disparition d'adolescents et les évactions d'institutions ou de centres d'accueil.

En 1976, le nombre des plaintes passait à 2,376 et il faut y ajouter les 405 cas de disparition signalés.

En 1978, bien que les statistiques ne soient pas encore disponibles, on sait déjà que les délits commis par des mineurs à Laval dépasseront 3,000, sans compter les 544 cas de disparition enregistrés.

Les vols à l'étalage viennent en tête des délits imputables aux jeunes, suivis par les vols effectués par effraction dans les maisons privées et le vagabondage durant les heures de classe.



Le constable Claude Lavoie,

photo Paul-H. Talbot, LA PRESSE

Textes:

Huguette
ROBERGE

Une loi très importante dans le milieu lavallois

A cause de la forte concentration de jeunes au sein de la population locale, à cause aussi de la hausse constante du taux de criminalité juvénile dans la région de Laval, la mise en vigueur de la Loi sur la Protection de la Jeunesse; revêt chez nous une importance particulière.

La semaine dernière, un peu plus d'un an après son adoption à l'Assemblée nationale, cette loi, la seule du reste qui ait fait l'unanimité parmi les députés de tous les partis politiques, est devenue effective partout au Québec. Que dit cette Loi 24?

Elle dit que tous les jeunes Québécois de moins de 18 ans ont des droits précis qu'elle énumère. Elle dit également que tous les adultes

(professionnels, éducateurs, parents, citoyens) ont des responsabilités particulières vis-à-vis de ces jeunes et qu'ils doivent les assumer.

Entre le moment de son adoption, en décembre 1977, et celui de l'entrée en vigueur de cette loi, à la mi-janvier 1979, une nouvelle structure a été élaborée et des mécanismes mis en place pour assurer une meilleure protection aux jeunes en difficulté.

Par «jeune en difficulté», il faut entendre d'abord l'enfant ou l'adolescent maltraité ou placé dans une situation qui risque de compromettre sa sécurité ou son développement.

La nouvelle loi, dans son article 38, précise les situations où la sécurité et le déve-

loppement de l'enfant sont compromis.

Par «jeune en difficulté», il faut aussi entendre l'enfant ou l'adolescent qui a commis ou est soupçonné d'avoir commis une infraction à une loi ou à un règlement en vigueur au Québec.

Le postulat fondamentale de la loi 24 repose sur la déjudicialisation, c'est-à-dire veut permettre que l'intervention judiciaire soit réduite au minimum quand elle n'est pas absolument indispensable (cas d'infractions mineures).

La structure

La nouvelle loi a entraîné des changements majeurs dans le système, tels:

- l'implantation d'un Tribunal de la jeunesse;

- la création d'un poste de Directeur de la protection de la jeunesse dans chacun des Centres de Services sociaux du Québec, ce D.P.J. devenant du coup premier responsable de la protection des jeunes qui ont des difficultés;
- la formation d'un comité de la protection de la jeunesse (sorte d'ombudsman des jeunes, mais pourvu de réels pouvoirs de décision et d'intervention);
- la désignation d'un nombre considérable de citoyens dans chacune des régions du Québec, à qui un rôle de représentant du ministre de la Justice est confié et qui doivent seconder le D.P.J. dans l'étude des cas qui lui sont soumis. A Laval, sept personnes, dont

six policiers, ont été récemment désignées à cette fonction, et le nombre en sera prochainement augmenté.

La loi 24 demande à tout citoyen de signaler les situations où des enfants ou des adolescents doivent être protégés.

Dans les cas où l'enfant est maltraité ou privé des conditions normales d'épanouissement, il faut s'adresser directement au bureau du Directeur de la protection de la jeunesse de la région. La confidentialité est assurée.

Dans les cas de délinquance, c'est habituellement à la police que les citoyens doivent en appeler. Ces cas sont ensuite référés par la police au bureau du D.P.J.

Les neuf situations où il faut agir

Afin d'éviter une avalanche d'appels injustifiés au bureau du Directeur de la protection de la jeunesse, il était nécessaire que la loi 24 précise les situations où le public doit considérer qu'un enfant est «maltraité» ou que sa sécurité ou son développement sont compromis.

L'article 38 de la loi est très clair là-dessus. Les témoins d'une gifle administrée par une personne à son enfant peuvent hésiter. Mais, dans les neuf cas énumérés ci-après, les citoyens n'ont pas le droit de ne pas agir.

Ainsi, aux termes de la loi, la sécurité ou le développement d'un enfant (moins de

18 ans) est considéré comme compromis si:

- a) ses parents ne vivent plus, ne s'en occupent plus ou cherchent à s'en défaire, et qu'aucune autre personne ne s'en occupe;
- b) son développement mental ou émotif ou sa santé est menacé par l'isolement dans lequel on le maintient ou l'absence de soins appropriés;
- c) il est privé de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et aux ressources de sa famille;
- d) il est gardé par une personne dont le comportement ou le mode de vie risque de créer pour lui un danger moral ou physique;

e) il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raisons;

f) il est victime d'abus sexuels ou est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence;

g) il manifeste des troubles de comportement sérieux;

h) il est forcé ou induit à mendier, à faire un travail disproportionné à ses forces ou à se produire en spectacle de façon inacceptable eu égard à son âge;

i) il quitte sans autorisation un centre d'accueil, une famille d'accueil ou son propre foyer.

A quel numéro?

Laval

Le territoire de Laval est placé sous la juridiction du Centre des services sociaux Montréal-Métropolitain.

Durant les heures normales de bureau, pour signaler le cas d'un enfant dont la sécurité ou le développement est compromis, on compose: 878-9219. Pour signaler le cas d'un enfant à qui on impute un acte contraire à une loi ou un règlement, on compose 270-6111.

Pour signaler tout cas en dehors des heures normales de bureau (soir, nuit, fin de semaine), on compose: 527-4331.

Basses Laurentides

Le territoire des Basses Laurentides (nord de la rivière des Mille-Iles) est sous la juridiction du CSS-Laurentides Lanaudière.

Pour signaler tout cas, un seul numéro à composer, sans frais et accessible 24 heures par jour: 1-800-361-4141.

Les grévistes de Boisbriand ont repris les négociations

par Raymond GERVAIS

Après deux semaines de grève légale, les employés de Boisbriand, affiliés à la CSN, ont tenu vendredi dernier une première séance de négociation avec la partie patronale depuis le début du conflit, soit le 5 janvier.

Cette séance a permis de rapprocher quelque peu les

deux parties, qui étaient demeurées, jusqu'à présent, sur leurs positions respectives, depuis le 5 décembre dernier, date de la dernière rencontre avec le conciliateur et de l'acquisition du droit de grève.

Rappelons qu'une entente était intervenue au chapitre des salaires et accordait aux cols blancs des augmentations de 9,8 p. 100 pour 1978 et de 8 p.

100 pour 1979. Pour les cols bleus, l'entente de principe accordait 13,6 p. 100 pour 1978 et 8 p. 100 pour 1979.

La pierre d'achoppement demeure l'imposition par la ville de 12 heures de surtemps obligatoire, pour les employés des travaux publics advenant une situation d'urgence. C'est-à-dire le bris d'une conduite d'aqueduc ou d'un égout, une

inondation ou encore le besoin de répandre de l'abrasif dans les rues lors de tempêtes de neige. Le syndicat, lui, refuse d'engager ses membres à faire du surtemps obligatoire.

Selon le vice-président du syndicat, M. Louis Gratton, la séance de négociation de vendredi a été calme et s'est déroulée dans une atmosphère détendue, «mais rien n'a vrai-

ment été réglé», a-t-il déclaré.

La prochaine rencontre entre la ville et ses employés est prévue pour cette semaine ou dès que le conciliateur du gouvernement et le conseiller technique de la CSN seront disponibles.

Rappelons finalement que les employés de Boisbriand sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1977.

Terrebonne: les cols blancs négocient, les bleus prêts à signer

par Raymond GERVAIS

Les négociations entre la ville de Terrebonne et ses 14 cols blancs, en vue du renouvellement de leur convention collective échue depuis le 31 décembre dernier, vont bon train. Du côté des cols bleus, une entente de principe est intervenue et selon un porte-parole syndical, il ne resterait plus qu'à fixer la date de la signature de la convention.

Les employés manuels de la ville, réunis dernièrement en assemblée générale, ont en effet accepté par une majorité de 84 p. cent les dernières offres patronales qui leur ont été soumises le 21 décembre dernier, lors d'une séance de négociation. Ces offres, leur accordent des augmentations de

près de 17 p. cent réparties sur deux ans.

Rappelons que la convention collective des 35 cols bleus de Terrebonne, membre du Syndicat canadien de la fonction publique, affilié à la FTQ, est échue depuis le 31 décembre dernier.

La nouvelle convention d'une durée de deux ans, accorde aux cols bleus, des augmentations de 9 p. cent pour la première année et de 7,8 pour cent pour la seconde. Le syndicat demandait, lui, une convention d'un an avec une augmentation de 12 p. cent.

A la signature de la nouvelle convention, le salaire d'un journalier de classe 2, sera porté de \$6.15 l'heure à \$6.70 pour 1979 et à \$7.25 l'heure pour 1980.

Au chapitre des vacances, les syndiqués ont obtenu trois semaines après trois ans, plus une journée supplémentaire par année, jusqu'à concurrence de 25 jours. Ils ont de plus conservé le statu quo quant à la possibilité qu'un syndiqué soit nommé à un poste cadre, de préférence à une personne de l'extérieur.

Cols blancs

Chez les cols blancs, qui eux sont affiliés à la CSN, les négociations se poursuivent. Lors d'une première séance de conciliation, qui en réalité n'en était pas une, puisque le conciliateur du gouvernement n'y était pas une entente de principe est intervenue au sujet des vacances ainsi que sur la procédure des griefs. Les cols

blancs ont en effet obtenu trois semaines de vacances après trois ans, au lieu de trois semaines après quatre ans et une journée supplémentaire par année jusqu'à concurrence de 25 jours.

Cependant, plusieurs points achoppent toujours, notamment en ce qui a trait aux clauses normatives, à savoir le congé de maternité: la semaine de 30 heures au lieu de 32½ h, la semaine de congé entre Noël et le Jour de l'An; la définition des tâches ainsi que le maintien d'un plancher d'effectif de 14 employés.

Les salaires

Au chapitre des salaires, la ville offre 9 p. cent pour la première année et 7 p. cent.

pour la deuxième année, alors que la demande syndicale était de 15 p. cent pour les deux années.

Selon la présidente du syndicat des employés de bureaux Mlle Lise Lebel, la rencontre de jeudi dernier a néanmoins permis un rapprochement entre les deux parties. Ce soir les cols blancs doivent tenir une assemblée générale où ils devront se prononcer sur les dernières offres de la ville.

La prochaine séance de négociations doit se tenir mercredi soir et se déroulera en présence du conciliateur du gouvernement ainsi que du conseiller syndical de la CSN dans ce dossier, M. Benoit Leboeuf.

faites paraître une annonce **la presse** gratuite dans **la page le babillard rive nord**

la presse **aubaines** moins de **100**

Il ne vous en coûte absolument **RIEN** pour annoncer vos articles à vendre dans **la presse** **rive nord**

le mardi, dans les annonces classées
Un simple appel suffit

285-7111

et mentionnez que vous désirez placer votre texte dans le babillard rive nord

- maximum 20 mots
- un seul article et le prix mentionné sera inférieur à \$100.00
- une seule parution par annonce
- aucune modification ou annulation acceptée
- aucune annonce commerciale acceptée

La Presse se réserve le droit de refuser toute annonce non conforme à la description ci-dessus.

Les annonces seront publiées le premier mardi disponible.



OUVERT AU PUBLIC Manufacture d'Habits

Laurent Gervais Inc.

HABIT à partir de \$99.00

PALETOT \$59

Imperméable — Veston sport
— Pantalon — Chandail —
Cravate — Bas.

Nous habillons jusqu'à 64.

CHARGE X

VISA



CHEQUE PERSONNEL

1085, boul. des Seigneurs
à TERREBONNE
471-8422
à côté des Galeries
Terrebonne

Avec l'achat
d'un
HABIT
sur présentation
de ce coupon
**1 CRAVATE
GRATUITE.**

Une saison prometteuse et des soirées à guichet fermé, salle André-Mathieu

par **Huguette ROBERGE**

Après des débuts plutôt cahoteux, marqués par l'annulation de plusieurs spectacles annoncés, la Salle André-Mathieu du cégep Montmorency semble maintenant attirer un public local et régional de plus en plus nombreux et intéressé. La saison d'hiver s'y annonce riche de spectacles très variés, dont plusieurs promettent de faire salle comble.

Voici une liste des principales activités inscrites au programme de cette saison à la salle André-Mathieu.

Janvier-février

Le 31 janvier et le 1er février: Les Grands Explorateurs présenteront «Les Iles Grecques». Billets en vente à \$3.50.

Le 2 février: Jean-Guy Moreau dans son one-man show intitulé «Yesterday. Aujourd'hui. Tout-Moreau». Billets à \$7 et \$9.



Jean-Guy Moreau.

Le 3 février: Thérèse Dusseault, pianiste. Billets à \$3.50 et \$4.50.

Les 9, 10 et 11 février: Dominique Michel en reprise de son spectacle «Dominique show-time» présenté l'an dernier à la Place des Arts. Aucun billet n'est disponible pour les soirées du 10 et du 11 février. Pour la soirée du vendredi, 9 février, les billets

(limités) sont en vente à \$8 et \$10.

Le 12 février: Quatuor vocal des Jeunes Musicales du Canada. Billets à \$3.50 et \$4.50.

Le 15 février: Concert de l'Orchestre symphonique du Conservatoire de musique du Québec à Montréal présenté par le Service des Loisirs socio-culturels de Ville de Laval. Prix des billets à déterminer.

Le 27 février: Le groupe Entre-Six (danse-chorégraphie). Billets à \$3.50 et \$4.50.

Mars

Le 2 mars: Arthabaska, groupe musical. Billets à \$3.50 et \$4.50.

Le 4 mars: Fabienne Thibault en scène. Billets à \$4 et \$6.

Les 14 et 15 mars: Les Grands Explorateurs présentent une soirée intitulée «Au cœur du Bengale». Billets à \$3.50.

Le 16 mars (option pour une soirée supplémentaire, le 18 mars): Nicole Martin en scène. Billets à \$7 et \$9.

Le 17 mars: Théâtre. *Songe d'une nuit d'été*, de William Shakes-



Dominique Michel.

peare, par les comédiens du Théâtre populaire du Québec. Billets à \$4 et \$6.

Le 19 mars: Trio Orpheus des Jeunes musicales du Canada. Billets à \$3.50 et \$4.50.

Le 24 mars: Guy Trépanier, chansonnier. En première partie, Véronique Béliveau (à confirmer). Billets à \$5 et \$7.

Le 30 mars: Répercussion, groupe musical composé uniquement de percussionnistes. Billets à \$4 et \$6.

Avril

Le 6 avril (option pour la soirée du 7 avril en supplémentaire si la demande est assez for-

te): Soirée Angèle Arsenault. Billets à \$5 et \$7.

Le 8 avril: Le Choeur Marie-Reine-des-Coeurs présenté par les Delta de Laval. Billets à \$5.

Le 14 avril: Les Grands Ballets Canadiens. Billets à \$6 pour les adultes et à \$3 pour les jeunes.

Les 18 et 19 avril: Les Grands Explorateurs présentent «Volcans sacrés d'Asie». Billets à \$3.50.

Le 20 avril: Pauline Julien en scène. Billets à \$4 et \$6.

Le 22 avril: Ginette Reno en scène. Billets à \$10 et \$12. (Option pour les 23 et 24 avril, si la demande le justifie).

Les 28 et 29 avril: Pleins Feux culturels présentés par le Service des Loisirs socio-culturels de Ville de Laval.

Mai

Le 12 mai: Jam session (groupes divers). Billets à \$5.

Le 13 mai: Soirée musicale présentée par l'Ensemble musical Saint-Martin, avec plusieurs étudiants du Conservatoire dont la violoniste Linda Poirier. Billets à \$3 et \$5.



Angèle Arsenault.

L'organisation de la Salle André-Mathieu songe à présenter un concert spécial, le 18 février, à l'occasion du 50ème anniversaire de naissance du compositeur québécois André Mathieu dont elle porte le nom. Les détails ne sont pas encore précisés.

Pour obtenir des réservations ou tout renseignement supplémentaire, il faut s'adresser aux guichets de la Salle André-Mathieu (667-1610). Les magasins Sauvé Frères du Carrefour Laval et du Centre commercial Laval distribuent également les billets.

Cartes d'affaires

Manufacturier de fourrures
Vente • Réparation • Remodelage • Nettoyage • Entreposage

FOURRURES

JACQUES
Laurin

173, rue Hémond
Saint-Eustache, Québec

Tél.: 473-7617

Me Richard La Charité
C.R.Q.C.

AVOCAT ET PROCUREUR

187, boulevard Sauvé
Saint-Eustache,
Québec,
J7P-2A6

Tél.: 473-6871

Un policier, accusé à tort de brutalité, perd trente mois de son salaire

par **Pierre MASSUE**

Le policier Gilles Tassé, suspendu pour brutalités présumées et acquitté honorairement, perd néanmoins 30 mois de salaire, par décision arbitrale.

«Ce policier a été suspendu en novembre 1975 à la suite d'une plainte en vertu du code criminel, pour présumées brutalités sur la person-

ne d'un citoyen de Laval», a déclaré l'inspecteur chef Gilles Poirier.

Le jugement d'acquiescement honorable concernant ces présumées brutalités a été rendu par le juge Patrick Falardeau, en Cour des Sessions de la paix, le 10 février 1978, et le policier Tassé a été réintégré dans ses fonctions en juin 1978.

C'est parce que la fraternité avait déposé la demande réclamant le plein salaire de ce policier durant sa période de suspension, après la date requise, que l'arbitre a décliné toute juridiction pour entendre ce grief.

L'arbitre, M. Viateur Larouche, a jugé que ce grief aurait dû être déposé en novembre 1975,

alors qu'il ne l'a été qu'en avril 1976.

M. André Nadon, président de la Fraternité des policiers de Laval a déclaré qu'il allait faire évaluer ce dossier par les avocats de la fraternité et que cette cause qui risque de faire jurisprudence, sera éventuellement portée en appel devant la Cour supérieure.



ALBERT dit... LA NOUVELLE 280ZX. QUAND ON A CRÉÉ LA VOITURE DE SPORT LA PLUS POPULAIRE AU MONDE, ON NE LA CHANGE PAS. ON SE CONTENTE DE RAFFINER LA LIGNÉE.

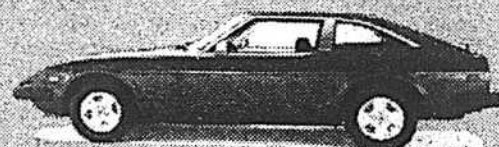
Garage Dumoulin Limitée

8115, BOUL. LEVESQUE

(15 minutes à l'est du pont Pie-IX)

SAINT-FRANÇOIS

665-7450



Mascouche dépose un budget «équilibré»

Hausse de la taxe d'eau

par Raymond GERVAIS

Les citoyens de la ville de Mascouche dans les Basses-Laurentides, ne subiront pas d'augmentation de taxe foncière cette année, seule la taxe d'eau augmentera de \$20.

C'est en effet ce qui ressort du budget de \$4,446,650 présenté hier soir aux contribuables de la ville, lors d'une assemblée spéciale convoquée à cet effet par les dirigeants municipaux. Le budget de cette année représente une augmentation de \$609,700 par rapport au budget de l'année dernière qui était de \$3,836,950.

Un budget conservateur

Selon le maire de Mascouche, M. Gilles Forest, il s'agit d'un budget équilibré et conservateur et «nous allons tenter de le suivre tout au long de l'année».

La taxe d'eau

Bien que la ville a réussi à conserver le même taux de taxe foncière que l'an dernier, soit \$1.24 par \$100 d'éva-

luation, Mascouche a dû augmenter la taxe d'eau de \$20. Ce qui porte la taxe de \$80 à \$100 pour les résidents qui habitent les secteurs de la ville desservis par les services d'aqueduc et d'égout.

Selon le maire Forest, cette augmentation de la taxe d'eau est imputable à l'agrandissement de l'usine de filtration de Terrebonne qui a eu pour effet de hausser le prix du mille gallons d'eau, de 37 cents à 75 cents. «En 1978, Mascouche a dépensé \$115,000 pour l'achat d'eau potable de Terrebonne. Cette année, à cause de la hausse du prix de l'eau, il en coûtera \$230,000 aux contribuables pour la même quantité d'eau», a précisé le maire.

La taxe foncière

Cette année, contrairement à l'année dernière, la taxe foncière regroupe toutes les taxes municipales, sauf la taxe qui concerne la collecte des ordures ménagères qui demeure la même, soit à \$20 par logement. En ce qui concerne l'éclairage par la ville

de certaines rues, les résidents devront déboursier 20 cents du \$100 d'évaluation.

Toujours selon le maire, Mascouche a réussi à maintenir le même taux de taxe que l'année dernière, notamment à cause de l'augmentation du nombre des permis de construction. L'an dernier la ville a émis pour près de \$15 millions de permis de construction et de rénovation, l'évaluation municipale est donc passée de \$92 à \$107 millions.

Le budget de la police

Le budget de la police municipale a été porté de \$307,000 à \$372,000 cette année, soit une augmentation de \$65,000. Cette augmentation comprend les salaires et l'équipement policier, les autos patrouilles mises à part.

Les loisirs

Cette année, Mascouche consacrera \$286,000 aux loisirs, soit une augmentation de \$46,000 sur l'année dernière.

Pas de transport d'écoliers, hier, à Blainville

par Lisa BINSSE

Les chauffeurs de la compagnie Transport Blainville tenaient hier une journée d'étude pour protester contre ce qu'ils appellent la «mauvaise foi» de leur employeur, privant ainsi quelque 4,500 écoliers de la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes de leur transport régulier.

Entre-temps, la Commission, face aux nouvelles perturbations du transport d'écoliers depuis une semaine, a fait appel à la patience des patients et des enfants afin de favoriser une conclusion définitive à ce litige qui dure depuis presque quatre mois.

La Commission croit savoir que les chauffeurs et leur employeur sont près d'aboutir à une entente finale et elle espère que cet accord puisse intervenir avant la fin du mois de janvier.

Rappelons que les chauffeurs devaient déclencher une grève le 12 janvier dernier mais décidaient de la reporter parce que la compagnie était prête à faire un

compromis sur deux de leurs trois demandes.

Non confirmé

Il nous a été impossible de rejoindre le négociateur patronal, Yvon Gaudreault, pour confirmer ces affirmations mais il semble qu'effectivement la compagnie serait d'accord pour payer la rétroactivité dans les 30 jours après la signature de la convention et de ne pas prendre de représailles contre les syndiqués.

Par contre, l'employeur refuse toujours de réengager le chauffeur congédié pendant le litige. Ce dernier doit passer devant le commissaire enquêteur en chef du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre le 25 janvier prochain, lors d'une enquête sur une plainte portée par le syndicat à l'effet que le chauffeur a été congédié pour activités syndicales.

Le syndicat refuse de signer la convention collective (signée par la compagnie) tant que celle-ci n'acceptera pas de reprendre le chauffeur.

Vive opposition au REM à une seule station dans l'île Jésus

par Lisa BINSSE

La ville de Laval n'est pas intéressée par un train rapide Montréal-Mirabel qui n'aurait qu'un arrêt sur son territoire et ne permettrait pas aux Lavallois de s'en servir pour se rendre à Montréal.

La deuxième ville du Québec est d'avis que l'hypothèse qu'étudie présentement le gouvernement provincial n'est pas acceptable et ne rencontre pas les besoins de la ville qui préconise plutôt le maintien du concept original du Réseau Express Métropolitain (REM), soit un réseau rapide de transport en commun régional.

Le nouveau concept du gouvernement pour relier Montréal à Mirabel est un train aéroportuaire seulement avec une seule station dans Laval, au lieu de trois. La station Concorde serait située près du boulevard du Souvenir. Cette formule permettrait aux gens de Laval de prendre le train pour Mirabel sans toutefois

pouvoir en descendre aux autres stations entre Laval et Mirabel. Au retour, les gens pourraient prendre le train à Mirabel et débarquer à Laval mais ne pourraient pas embarquer à Laval pour se rendre à Montréal.

Hypothèses de rechange

Les autorités municipales aimeraient bien que le ministère des Transports revienne sur sa décision concernant ce nouveau concept, mais au cas où il ne changerait pas d'idée, la ville a récemment soumis au conseiller du ministère, Jean-Jacques Lemieux, les trois hypothèses suivantes:

1. Une aire fonctionnelle qui permettrait d'accueillir la station REM, une station pour le réseau Via Rail, un terminus d'autobus ainsi que l'équipement inhérent, soit les voies d'accès pour les automobiles et autobus et les aires de stationnement;

2. Une aire fonctionnelle qui comprendrait tous les éléments inclus dans la pre-

mière hypothèse en plus d'une station de métro ou encore un système de transport intermédiaire;

3. Cette dernière hypothèse comporterait les deux aires fonctionnelles citées plus haut et prévoirait une zone de développement urbain, plus particulièrement autour de la deuxième hypothèse. Cette troisième solution correspondrait à la zone d'impact direct résultant de la construction d'une station REM, d'une station Via Rail, d'une station de métro ainsi que des équipements inhérents à de telles stations.

A défaut d'accepter une de ces trois solutions de rechange, la ville préfère maintenir le concept original du REM.

Position qui s'explique

La position de la ville sur cette question s'explique. Elle est d'abord intéressée par un service de transport en commun régional qui dégagerait son propre service de transport en commun.

Il est également important

de souligner que toutes les négociations, qui durent depuis plusieurs années tant avec le ministère, le Bureau d'aménagement du réseau express métropolitain (BAREM) et le Comité de transport de la région métropolitaine (CTRM), ont toujours porté sur un système de transport en commun régional.

De plus, à la demande du gouvernement, la ville a suspendu à trois reprises pour des périodes de six mois l'émission des permis de construction dans les territoires affectés par l'implantation des trois stations prévues (Concorde, Vimont et Auteuil). Ces suspensions ont retardé le développement d'importants secteurs de la ville.

Collaboration étroite

Comme le souligne l'adjoint au gérant, Claude Langlois, dans son rapport à la Ville, celle-ci est présente en voie d'amender son schéma directeur pour la

partie centre-ville afin d'aider à la rentabilisation du secteur situé autour de la station Concorde.

Or, tous ces gestes ont été posés afin d'offrir au gouvernement une collaboration étroite devant déboucher sur des investissements avantageux tant pour le gouvernement que pour la Ville.

Malheureusement, pour plusieurs raisons dont le coût astronomique d'un réseau de transport en commun régional, le ministère préconise maintenant un lien rapide entre Montréal et Mirabel.

M. Lemieux admet que ce nouveau concept n'est pas la solution idéale. «Une desserte régionale serait certes plus intéressante, mais il y a toute la question de juridiction: qui va payer quoi?»

Notons que le gouvernement n'a toujours pas pris de décision sur la question, mais tout porte à croire que celle-ci favorisera un train aéroportuaire rapide et non un service de transport en commun régional.

CSCL: douze semaines consacrées à la santé, de l'antitabagisme à l'éducation physique



Au centre d'un grand poster incitatif: une question cruciale.



«Écrase aujourd'hui», dira-t-on aux écoliers.

par Huguette ROBERGE

Depuis la semaine dernière, le projet éducatif lancé en septembre par la Commission scolaire Chomedey de Laval et baptisé «l'école renouvelée» est devenu plus qu'un simple énoncé de bonnes intentions. L'action concrète a démarré, dans toutes les écoles de ce réseau scolaire, autour d'un premier thème: la santé.

Au cours des trois prochains mois, une quinzaine sera consacrée à chacune des six composantes de la santé auxquelles on s'efforcera de sensibiliser les élèves, les professeurs, le personnel, la direction de la commission scolaire et même les parents.

Ces composantes, ou sous-thèmes, sont dans l'ordre: les drogues (l'usage du tabac); loisirs, sports et plein air; la nutrition; l'hygiène personnelle; l'éducation physique; la prévention et la sécurité.

Activités

Du 17 au 26 janvier, chaque école utilise tous les moyens à sa disposition pour faire prendre conscience aux élèves et aux adultes concernés des effets néfastes de l'utilisation des diverses drogues, et en particulier de la cigarette.

Selon les établissements, il y aura des sondages, études ou enquêtes effectués dans le milieu pour déterminer le pourcentage des fumeurs et des non-fumeurs.

L'affichage de «posters», la distribution de documentation, de messages de dissuasion, la présentation de conférences, d'exposés ou de films sur le sujet sont suggérés aux directions d'écoles comme activités à placer au programme de cette quinzaine.

Dans toutes les écoles, les élèves et le personnel seront également informés de la réglementation de la Commission de transport de Laval sur l'usage du tabac dans les autobus d'écoliers, et du règlement en vigueur à la CSCL sur l'usage du tabac dans les écoles.

Enfin, à l'occasion d'une journée-réseau qui se tiendra demain, on tentera des efforts particuliers pour rendre efficace le slogan du jour: «Écrase, aujourd'hui». Un système de parrainage des fumeurs (jeunes et adultes) par des non-fumeurs sera mis en place en vue d'aider tous les volontaires à se départir de leur habitude de fumer.

Dans chacune des quinzaines organisées autour des sous-thèmes mentionnés plus haut, le deuxième mercredi sera toujours dans toutes les écoles de Chomedey de Laval, une journée-réseau proposant un programme d'activités spéciales et un slogan incitatif tel que «Prend l'air!», «Viens déjeuner!» etc.

Campagne d'information sur les choix professionnels

par Huguette ROBERGE

Une vaste campagne d'information a été lancée ces jours derniers en vue de sensibiliser les étudiants et la population en général aux divers choix offerts par le secteur professionnel des écoles secondaires membres du réseau scolaire Chomedey de Laval.

Une présentation en kiosques, assortie d'une visite d'a-

teliers de formation, se déplace d'une école à l'autre. Après l'école Mont-de-La Salle où cette activité s'est déroulée hier et aujourd'hui, c'est le campus Pont-Viau qui ouvrira toutes grandes ses portes aux étudiants et aux parents de la région, jeudi et vendredi de cette semaine, les 25 et 26 janvier.

Durant ces deux journées, aux heures normales, les visi-

teurs pourront obtenir toute l'information désirée sur les cours de formation professionnelle, débouchant directement sur l'entrée sur le marché du travail ou, dans certains cas, sur des études supérieures (niveau collégial).

Choix

Si l'on considère qu'un tiers des étudiants du secondaire poursuivent leurs études au niveau collégial, on peut mesu-

rer toute l'importance de cette campagne d'information qui concerne potentiellement la majorité des étudiants de niveau secondaire.

Parmi les choix offerts au secteur professionnel de ce niveau, mentionnons: cours d'auxiliaire en nursing, commerce, industrie du meuble, arts appliqués, protection du bâtiment, esthétique, imprimerie, dessin, mécanique,

équipement motorisé, électrotechnique...

Cette campagne d'information, à laquelle participent activement au moins un professeur et un élève dans chaque choix offert, sera ensuite présentée au campus Saint-Maxime, les 30 et 31 janvier, ainsi qu'au Laval Catholic High School, les 6 et 7 février. Tous les étudiants intéressés, même ceux du secteur général, et leurs parents y sont invités.



Le FOYER
du
MATELAS
SOLDE D'INVENTAIRE

Livraison immédiate

CATALOGUE

MEUBLES NON PEINT

337-9209

PLUSIEURS CENTAINES D'ARTICLES NON PEINTS
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATELAS JAMAIS VU

ROTINS

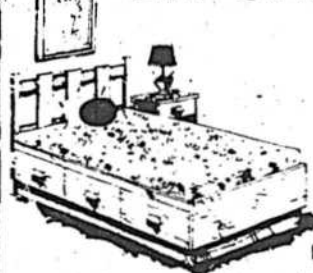
PLUS DE



3000

DIFFERENTS
ARTICLES EN MAGASIN

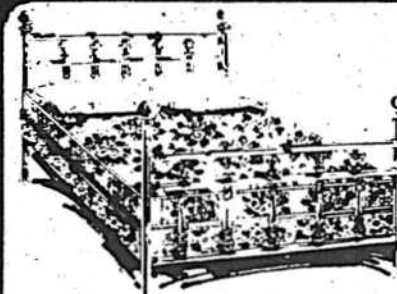
LIT CAPITAINE



\$89
NON
PEINT

Rég. \$119.

Tête de lit non incluse



TETE ET
PIEDS EN
BRASS

Plus de 20 ensembles
différents en magasin

MEUBLES NON PEINTS



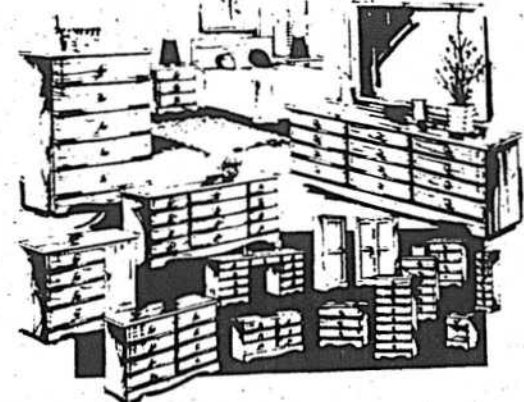
SOLDE
D'INVENTAIRE

PRIX
SPECTACULAIRES

LIVRAISON IMMEDIATE

MATELAS

Toutes
marques
grandeurs
et qualités
à des prix
d'inventaire



BUREAU, FINI PIN BLANC
A PRIX SPECIAL

TRES GRAND CHOIX



BIBLIOTHEQUE

(non peinte)
3 sections disponibles 12" ou 16" de pro-
fondeur.

A partir de

EN SPECIAL

\$195.



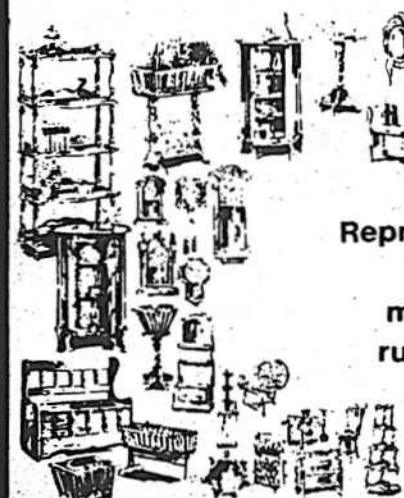
PLUSIEURS MODELES EN STOCK
EN SPECIAL



NON PEINT

Ensemble
7 morceaux
(matelas en sus)

Ord.: \$595 **SPECIAL \$495**



Reproductions
de
meubles
rustiques

Le FOYER
du
MATELAS

**MANUFACTURIE DE
MEMBLES NON PEINTS**

7 magasins pour mieux vous servir



L'ANNONCIATION
105, sud, rue Principale
819-275-3438

ST-JEROME
2014, rue Saint-Georges
Centre d'achat L'Annunciation
432-1212-16

BROSSARD
7205, boul. Taschereau
Rue Place Robitaille
676-0241-42

LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(Angle boul. Saint-Michel)
(Marques d'achat)
667-2171-72

PIERREFONDS
13057 ouest, boul. Gouin
Centre d'achat Pierrefonds
Eiffel, Labelle
626-2351

MONTREAL
7573, rue Saint-Hubert
276-4040

LAVAL
1877, boul. Labelle
687-2233-34

Une compagnie à relocaliser

Le Commissariat industriel, sur la recommandation du Service de l'urbanisme de Laval, devra étudier la possibilité de relocaliser les opérations de la compagnie «Dragon Forcé Inc.», vers un des parcs industriels existants.

Cette recommandation par le service de l'urbanisme fait suite à une pétition d'un groupe de citoyens du Manoir Marc-Aurèle Fortin et du voisinage immédiat dans laquelle ceux-ci demandent à la ville de protéger la quiétude résidentielle de ce secteur.

Ces gens se plaignent que les opérations industrielles de la compagnie, dont la fréquence des manoeuvres des camions lourds est une menace constante pour la quiétude résidentielle du quartier, pour la sécurité de la population et plus particulièrement des enfants d'âge scolaire.

Le service de l'urbanisme, tout en reconnaissant que cette compagnie jouit d'un droit acquis puisqu'elle opère au même endroit depuis 20 ans, soutient qu'étant donné le caractère résidentiel de ce secteur, il serait souhaitable qu'elle soit relocalisée dans un site plus propice à ce type d'activité.

Rue de Tilly à Saint-François

Le quartier Saint-François à Laval sera doté d'ici peu d'une nouvelle rue dont le nom rappellera un pionnier québécois, Charles LeGardeur de Tilly (1614-1695) frère de Pierre de Répentigny, arrivé au Canada en 1636. Il a été navigateur et commandant à Trois-Rivières de 1648 à 1650.

Cette rue fait partie du système «Pionniers» dans le programme de toponymie de Laval.

OSE à Rosemère et à Terrebonne

Dans le cadre du programme Opération de solidarité économique (OSE), mis de l'avant par le gouvernement québécois, le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports vient d'accorder à deux municipalités des Basses-Laurentides des subventions qui totalisent \$75,720 pour l'exécution de certains travaux, ayant trait aux équipements sportifs ou de loisir.

Il s'agit de la ville de Rosemère, qui recevra une subvention de \$45,000 qui servira à l'acquisition de terrains, à l'aménagement d'un terrain de jeu ainsi qu'à la rénovation d'un bâtiment. Cet octroi gouvernemental sera versé à la ville au fur et à mesure que les travaux seront complétés, c'est-à-

dire entre les mois de janvier et de juillet prochain.

Après plusieurs demandes successives de la part de la ville de Terrebonne, laissées sans réponse auprès du gouvernement, cette ville recevra dans le cadre du même programme un octroi de \$30,720 qui servira à l'installation d'un système d'éclairage.

Laval maintiendra 2,000 salariés en 1979

Lors d'une demande au comité exécutif pour l'implantation à Laval d'un système d'information des données du personnel, le service du personnel mentionnait qu'en 1979, le nombre d'employés réguliers se chiffrera aux environs de 2,000.

Comme en 1978, le service devra manipuler cette année près de 1,000 dossiers pour l'engagement des temporaires, des surnuméraires et des temps partiels. Le service envisage la possibilité de recevoir plus de 8,000 demandes d'emploi et un nombre de mouvements de main-d'oeuvre de l'ordre de 900.

Il y a une demande accrue de travail dans certains secteurs, dont la révolution de fonctions, les statistiques de toutes sortes, la vérification des absences, le volume des relations de travail, les modifications du fichier maître (inscriptions des salaires, augmentations statutaires, rétroactivité), sans compter les évaluations financières des demandes syndicales de toutes sortes, les relevés relatifs au Régime des rentes, le fichier d'assurances, etc.

Il y a également du travail supplémentaire exigé par le follow-up, soit le fonds de pension, la prise de retraite, la cotisation de Laval au Régime des rentes, la cotisation à l'assurance collective, le boni d'ancienneté et les augmentations statutaires.

Avec l'implantation d'un système d'information des données du personnel, le service est d'avis qu'il pourra, suivant le rapport du vérificateur interne de la ville, exercer un contrôle plus suivi et plus efficace de la paie des employés.

Nouvelle section lavalloise

La Fondation du Québec des maladies du coeur aura cette année une section lavalloise qui, en plus

de faire des campagnes de souscription, diffusera de l'information et verra à l'éducation du public sur cette question.

La campagne de publicité pour la souscription se tiendra durant tout le mois de février et la souscription, comme telle, du 14 au 28 février.

Claude Drouin est le président de cette nouvelle section.

De Bellefeuille: 4e tournée

Le député de Deux-Montagnes à l'Assemblée nationale, M. Pierre de Bellefeuille, entreprendra prochainement une quatrième tournée de son comté.

On se souvient qu'en septembre dernier, le député de Bellefeuille avait rencontré plusieurs électeurs lors d'assemblées de «cuisine» et avait dit qu'il en ferait d'autres. M. de Bellefeuille parcourra les différentes municipalités de son comté du 29 janvier au 4 février prochain et il a l'intention de rencontrer ses électeurs dans leur milieu de travail ainsi qu'à leur domicile autour des tables de cuisine.

Les personnes intéressées à rencontrer leur député, lors de telles rencontres, peuvent communiquer avec le bureau du député à Saint-Eustache au numéro de téléphone 472-0530. Les sujets de discussion seront ceux que les électeurs voudront bien aborder.

Visite en France

Les Services de protection de l'environnement ont désigné Gaston Trudel, chef de la division des traitements et projets spéciaux de la direction des équipements en eau, pour accompagner la mission lavalloise qui doit partir pour la France en avril prochain.

Cette mission a pour but d'étudier les procédés de traitement d'eau potable et d'épuration des eaux usées.

Valeur locative en hausse

Le service des estimations de Laval déposait récemment le rôle annuel des valeurs locatives pour 1979 qui démontre qu'il y a eu un accroissement de 6 p. cent dans la valeur des nouveaux locaux construits au 29 décembre 1978.

Au début de 1978, le rôle révisé des valeurs imposables se chiffrait à \$51,651,080 comparative-ment à \$55,102,680 à la fin de 1978, donc une augmentation de \$3,451,600.

De plus, une tenue à jour du rôle, tenant compte de nouvelles constructions, de démolitions ou d'autres modifications, enregistrait à la fin de 1978 des valeurs de biens fonciers imposables de \$2,715,586,330 comparativement à \$2,599,388,350 au début de l'année, soit un accroissement de nouvelles constructions de l'ordre de \$116,097,980 entre le 1er janvier et le 31 décembre 1978.

En ce qui a trait aux valeurs non imposables, celles-ci sont passées de \$463,338,190 à \$462,745,370 dans la même période, ce qui veut dire une baisse de \$592,820.

Trois ministres rencontrent l'UPA

Le syndicat de l'Union des producteurs agricoles de Laval-Montréal, doit rencontrer lundi prochain le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, alors que celui-ci sera en tournée ministérielle à travers les trois comtés de la ville avec les députés-ministres Bernard Landry et Guy Joron.

Le but de cette rencontre est d'éclairer les producteurs agricoles de la région sur la nouvelle loi 90 concernant la protection des terres agricoles, sur la protection du producteur lui-même, sur l'évaluation foncière des terres ainsi que sur le respect et la protection des terres privées.

Cette rencontre se tiendra lundi le 29 janvier à 13h30 au sous-sol de l'église Saint-Martin sur le boulevard Chomedey.



photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

L'hiver est dur

Quand l'abri d'auto s'est écroulé à cause des vents violents qui balayaient l'île Jésus, le bruit a été tel, que M. Poliquin de la rue Pelland, à Auteuil, a cru que la fournaise avait explosé. La Chevrolet 1977 qui était garée dessous a été écrasée et le mur extérieur sur lequel s'appuyait cet abri d'auto s'est lézardé et s'est déplacé de quelques centimètres vers l'intérieur. Les dommages atteindraient plus de \$10,000.

Les policiers ont commencé à négocier

par Pierre MASSUE

La Fraternité des policiers de Laval a commencé le 16 janvier à négocier le renouvellement de sa convention collective, qui s'est terminée le 31 décembre 1978. La fraternité envisage d'obtenir une convention d'un an qui se terminerait le 31 décembre 1979.

Les policiers de Laval réclament de nouveau la parité de salaire avec ceux de Montréal.

«Il s'agit seulement d'une augmentation de 8%», a tenu à préciser M. André Nadon, le président de la fraternité.

«Nos demandes demeurent moins substantielles

que celles des policiers de Montréal ou de la Sûreté du Québec», a-t-il poursuivi.

Les policiers demandent que la retraite anticipée qui peut être prise à 55 ans, après un minimum de 30 ans de service, ne soit plus sujette à des pénalités et que l'âge de la retraite obligatoire soit abaissé à 60 ans.

La fraternité demande aussi que le policier frappé d'invalidité à long terme touche 70% du salaire auquel il avait droit au moment de son invalidité.

Elle demande également l'indexation de toutes les formes de rentes dont ses membres peuvent bénéficier.

Au niveau de l'assurance, les policiers désirent que leurs héritiers obtiennent, en cas de décès, une compensation égale à deux fois le salaire annuel du policier décédé et que les primes de cette assurance soient payées à part égale par le policier et son employeur.

Au niveau du code de discipline, les policiers désirent que la procédure prévue à l'ancien code soit rétablie et que tout policier puisse se faire entendre avant de faire l'objet d'une sanction.

La fraternité demande aussi, pour ce qui est des vacances, la parité avec ceux de Montréal.

Kmart

COUPONS

DECOUPEZ CES COUPONS ET ÉPARGNEZ!
26 ET 27 JANVIER SEULEMENT

Découpez ce coupon
Kmart
et
épargnez

BUCHES 'WARM & GLO' PRN
Paquet de 6.
Prix courant K mart \$ 5.94
Prix K mart avec le coupon
444 Pqt

QUANTITÉ LIMITÉE
2 PAQUETS PAR CLIENT

Coupon valable vendredi 26 et samedi 27 janvier seulement.

Découpez ce coupon
Kmart
et
épargnez

CHAISE PLIANTE EN BOIS PRN
Très pratique!
Prix courant K mart \$ 9.99
Prix K mart avec le coupon
799 Ch

QUANTITÉ LIMITÉE
2 CHAISES PAR CLIENT

Coupon valable vendredi 26 et samedi 27 janvier seulement.

Découpez ce coupon
Kmart
et
épargnez

MIROIR DE PORTE 12 x 48" PRN
Avec cadre non peint.
Prix courant K mart \$ 5.49
Prix K mart avec le coupon
549 Ch

QUANTITÉ LIMITÉE
2 PAR CLIENT

Coupon valable vendredi 26 et samedi 27 janvier seulement.

Découpez ce coupon
Kmart
et
épargnez

DOUILLETES RÉVERSIBLES 64 x 70" PRN
Beau motif floral.
Prix courant K mart \$ 10.97
Prix K mart avec le coupon
1097 Ch

QUANTITÉ LIMITÉE
2 PAR CLIENT

Coupon valable vendredi 26 et samedi 27 janvier seulement.

Découpez ce coupon
Kmart
et
épargnez

ROBUSTES PANTALONS DE TRAVAIL PRN
Coutil de coton.
Prix courant K mart \$ 2.99
Prix K mart avec le coupon
299 Ch

QUANTITÉ LIMITÉE
2 PAR CLIENT

Coupon valable vendredi 26 et samedi 27 janvier seulement.

EN VENTE À VOTRE MAGASIN **Kmart** LOCAL

PHARMESCO

NUCKLE

Liberté nouvelle
super maxi serviettes
en 30
\$2.49

Palmolive
détergent à vaisselle
32 oz
\$1.29

Lysol
désinfectant aérosol
460 ml
\$1.59

Clairol
condition shampooing
450 ml.
\$1.69

Agree
Shampooing
350 ml
\$1.89

Q-Tips
cure-oreilles
400
\$1.69

Tampax
tampons
en 40
\$2.19

Lave-vitre
pour auto
1 gallon
\$1.09

Tickle
désodorisant
75 ml
\$1.29

Hemorexin
Tonique
24 ampoules
\$5.95

PHARMESCO NUCKLE

Centre Laval — Tél. 688-5121

Centre d'achats Elysée

Ouvert 7 jours par semaine

4634, boul. Samson — Tél.: 687-5330

NOUS PERÇONS LES OREILLES

VALIDE du 23 janvier au 31 janvier 1979

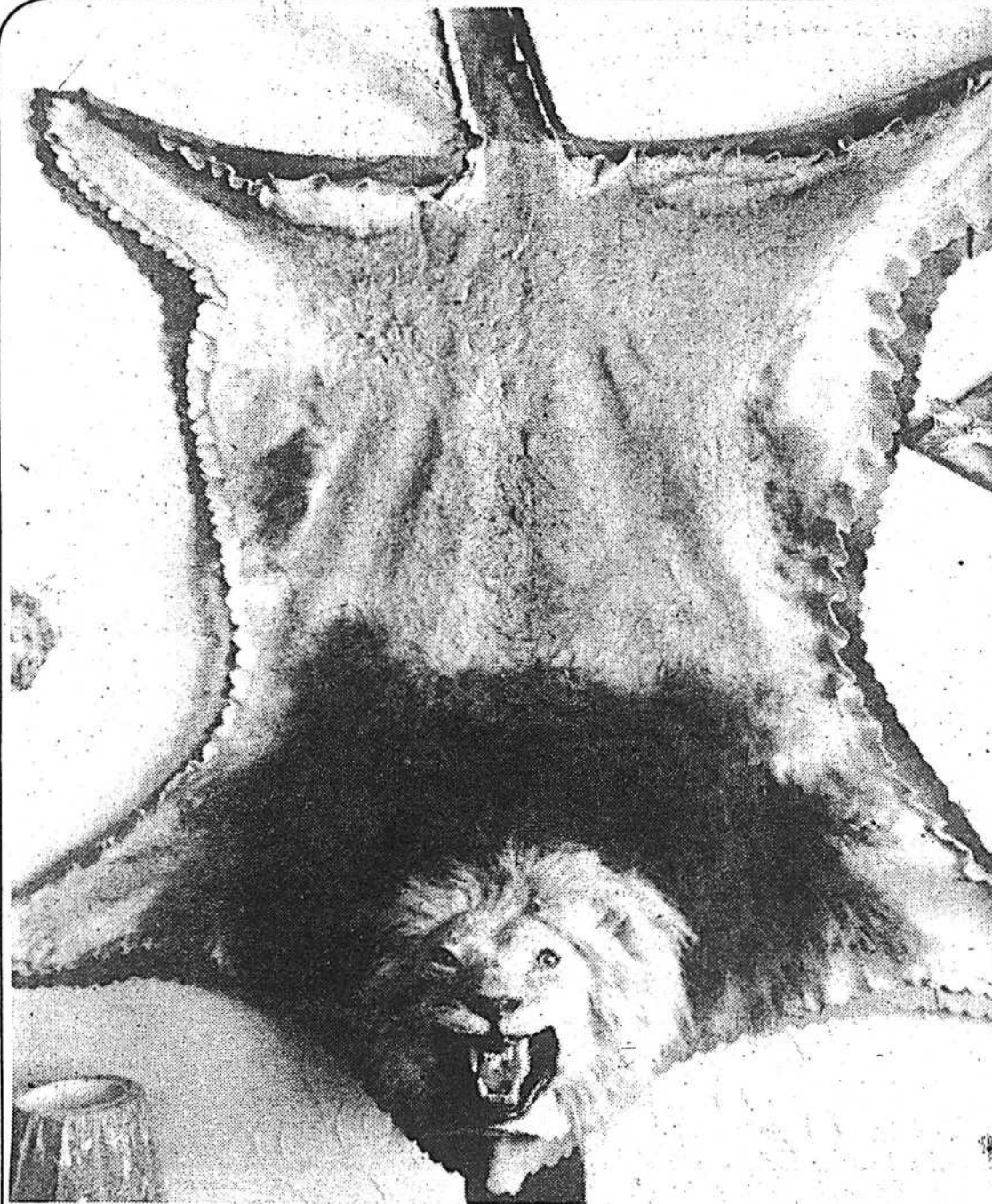
Limite: 3 par client jusqu'à épuisement de la marchandise

CHARGE X

VISA

9450

RIVE NORD, MARDI 23 JANVIER 1979



Même si les peaux d'ours sont les plus courantes, il arrive parfois que le taxidermiste du nord soit appelé à monter des peaux d'animaux beaucoup plus exotiques. Ces peaux sont montées sur un feutre dont la couleur est laissée au choix du client.

LA SEULE école de taxidermie du Canada est située à Laval et l'une des deux seules femmes taxidermistes du Québec y enseigne. Sans doute avons-nous tous, un jour ou l'autre, éprouvé un certain malaise devant une tête de chevreuil

empaillé, qui semblait nous regarder avec un peu trop d'insistance. Quel chasseur n'a pas rêvé de conserver indéfiniment son premier trophée? Tout le monde sait qu'on peut faire empailler ou naturaliser n'importe quel ani-

mal, ce dernier terme étant de plus en plus utilisé de nos jours.

Malheureusement, faire naturaliser un animal est parfois coûteux, surtout à cause du travail nécessaire pour arriver à un résultat satisfaisant.

Les taxidermistes étant le plus souvent surchargés de travail, il faut aussi attendre parfois plus d'un an, pour obtenir son trophée.

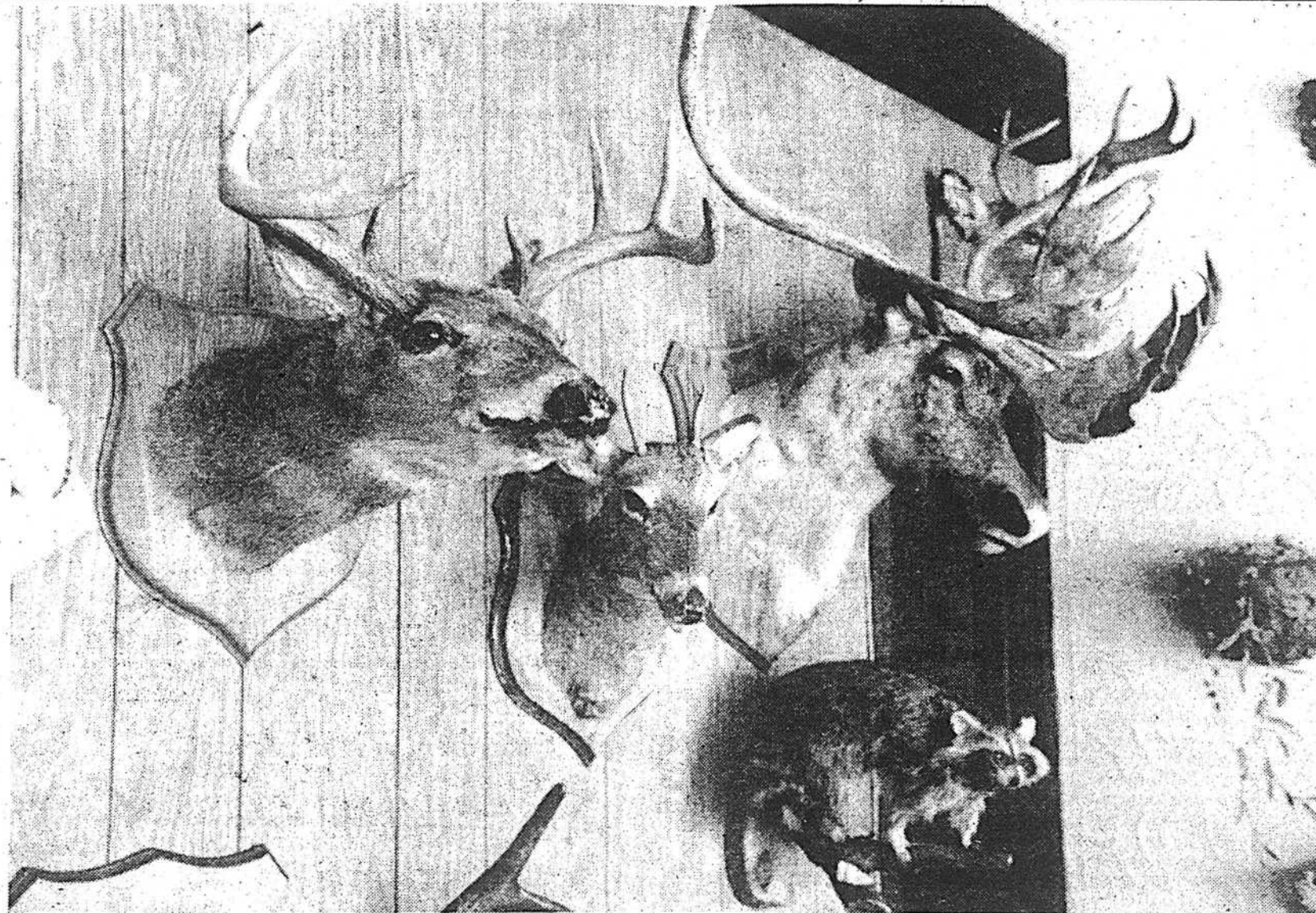
Les plus débrouillards tentent de le faire eux-mêmes, mais pour celui qui ne dispose pas des conseils d'un professionnel, les difficultés sont presque insurmontables.

Le Québec manque de taxidermistes professionnels et il y a tout lieu de croire qu'il en manquerait encore bien davantage, si ce n'était de l'existence de cette école à Laval.

Presque unique au monde

Cette école qui porte le nom de Centre de Formation taxidermique du nord, est située au 204 Montée Masson, à Saint-François.

Depuis septembre 1978, M. Louremède, son directeur, a ouvert une succursale à Québec, au 196 de la rue Saint-



Les petits animaux comme le raton-laveur que l'on voit ici, sont généralement naturalisés en pleine action et les têtes de chevreuil ou d'orignaux sont habituellement montées pour regarder vers la porte de la pièce où elles seront placées.

La seule école de taxidermie au Canada est à Laval, Montée Masson

Paul, face à la Maison d'armes à feu du Québec.

Il n'existe aucune école de ce genre en Europe, en Afrique du nord ou au Canada. La seule autre qui existe en Amérique du nord est située à Fort Lauderdale en Floride.

Il en existe deux autres, l'une à Omaha et l'autre à Winnipeg, mais elles ne dispensent leurs cours que par correspondance.

Selon M. Louremède, la taxidermie ne s'enseigne guère par écrit. Même avec un film illustrant les diffé-

rentes opérations, la première fois, les étudiants ne parviennent pas sans aide à défaire les ailes d'oiseaux qu'ils naturalisent.

Sa femme, Mme Louremède, renchérit en disant: «Les cours de taxidermie par correspondance, c'est un peu comme les cours de danse par correspondance!»

«Le plus difficile, c'est évidemment de donner l'impression de la vie en respectant l'anatomie de l'animal et le jeu des muscles qu'exigerait la coordination de ses mouvements. L'expression

du visage est également très difficile à rendre. Nous devons souvent travailler avec des photos», a déclaré M. Louremède.

M. et Mme Louremède se sont établis au Canada, il y a plus d'une vingtaine d'années. Il avait appris la taxidermie en Europe, avec un autre taxidermiste et c'est lui qui a initié sa femme à cet art.

Un vrai cours avec travail à domicile

Leur école est ouverte depuis environ 6 ans et plus de 500 étudiants y ont reçu une

formation reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec.

Bien que plusieurs aient appris ce métier comme violon d'Ingres, un certain nombre d'entre eux ont maintenant ouvert leur propre boutique.

Les étudiants qui s'inscrivent à ces cours doivent être âgés d'au moins 16 ans et déboursier \$400 pour la première session qui dure 12 semaines à raison d'un soir par semaine.

«Les étudiants commencent d'abord par naturaliser



L'un des chefs-d'œuvre du taxidermiste du Nord. Il s'agit d'un poney de type ambleur, connu sous le nom de Little Supreme Rocket qui dans les années 64-65, gagna plusieurs courses, aux États-Unis et ailleurs. À l'âge de 8 ans, il devint aveugle et malade. Son propriétaire, M. Fernand Brodeur, dut se résoudre à le faire abattre, mais décida de le faire naturaliser. Il lui fallut attendre près d'un an et demi et il lui en coûta \$550.

un oiseau, à la manière d'autrefois, c'est à dire sur paille de bois. Ils sont fortement invités à pratiquer chez eux et pour passer l'examen qui couronne ce cours, ils doivent présenter un spécimen de leur choix, oiseau, mammifère ou poisson, qu'ils ont naturalisé à la maison. Ils sont de plus soumis à un examen théorique», a expliqué Mme Louremède.

Ceux qui réussissent cette première session peuvent ensuite s'inscrire à une deuxième qui est gratuite.

Dans cette deuxième session, les cours se donnent deux soirs consécutifs ou le samedi toute la journée. Ces cours sont consacrés à la naturalisation d'un gros mammifère que l'on monte, non plus sur paille de bois, comme dans le cas d'un oiseau ou d'un petit mammifère, mais sur une forme de polyuréthane. Cette forme est fabriquée d'après un moule, mais l'on doit la sculpter pour que la peau de l'animal s'y ajuste parfaitement.

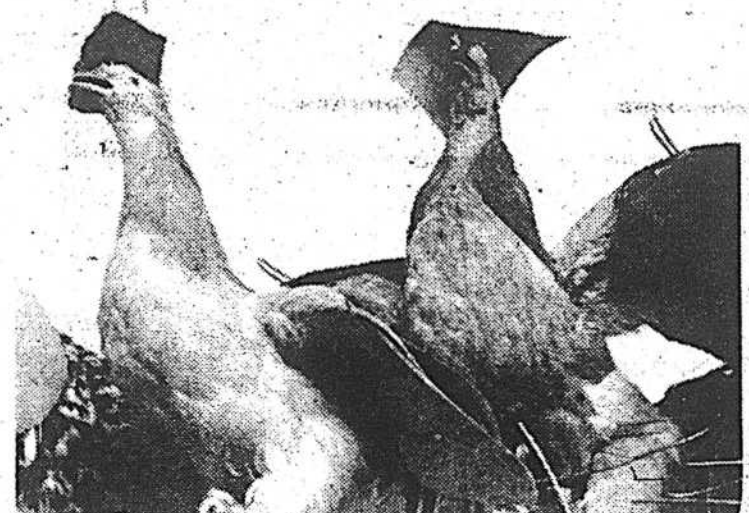
Un art avant tout

Les étudiants sont en groupes de 15 et deux professeurs s'occupent de chacun de ces

groupes. Normalement, les cours commencent en septembre, mais si le nombre d'étudiants le justifie, un cours peut débuter n'importe quand.

«La taxidermie est un art, mais je crois qu'elle est accessible à tous ceux qui sont vraiment motivés. Dans no-

tre métier, il n'est pas question de chaîne de montage. Chaque cas est différent des autres. Un bon taxidermiste doit être fier de ce qu'il fait et ne pas penser qu'à faire le plus d'argent possible au détriment de la qualité de son travail», a conclu M. Louremède.



Coq, faisan, pigeon et perdrix, naturalisés par les étudiants de la première session. Les broches qui dépassent constituent l'armature de ces pièces. Elles seront évidemment coupées avant que le travail soit terminé. Les morceaux de carton qui ornent leurs têtes portent simplement les noms de ceux qui y travaillent.

Faites bien attention à la chaleur

Si vous désirez faire naturaliser un animal que vous venez d'abattre, il faut l'apporter au taxidermiste le plus vite possible.

«Environ 25% des chasseurs font naturaliser leur trophée. C'est un pourcentage qui a cependant tendance à diminuer, à cause de l'inflation», a déclaré Mme Louremède.

«Faire monter un ours en tapis coûte de \$150 à \$350. Généralement, les chasseurs dont c'est le premier original font monter la tête au complet, ce qui leur coûte de \$200 à \$400. Pour les suivants, ils se contentent habituellement du panache seulement, qui ne leur coûte que de \$90 à \$110. Un écureuil coûte de \$45 à \$55 et un petit poisson coûte \$7 le pouce».

Ces animaux naturalisés sont garantis à vie contre les mites et autres inconvénients et il faut prévoir un minimum de 6 mois pour une tête d'original par exemple.

Textes: Pierre MASSUE
Photos: Jean-Yves Lévesque
et Robert Mailloux



Mme Louremède donne ici la touche finale de vernis sur le bec d'une oie blanche presque terminée.

101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre 101 Propriétés à vendre

TERRASSE ST-LOUIS

HAUT DE TERREBONNE
BUNGALOWS/COTTAGES s.d.



Prix variant de \$29,900 à \$33,990

Vous pouvez réserver
votre maison pour le prin-
temps au prix d'au-
jourd'hui moyennant un
léger dépôt.

HEURES D'INSPECTION
sur semaine de 12h à 18h
— 19h à 21h. Samedi, di-
manche, 12h à 18h.

Comptant initial \$250.

Nos maisons sont éligibles
au programme S.C.H.L. à
paiements progressifs.

MAISONS
MODELES

au 5257, rue Robert,
St-Louis-de-Terrebonne.
DIRECTION:
Pont Pie-IX vers le nord sur la
route 25. Sortie 17, chemin
Gascon, à droite, jusqu'à
l'autoroute 640.

471-2818

Notre entreprise est
membre de l'Ordre des
Constructeurs de Maisons
Modèles de l'Amérique.
5 ans de
garantie

611 Secteur bureaux

611 Secteur bureaux



SERVICE DE PERSONNEL MILLE-ÎLES
Conseillers en personnel
Emplois permanents
et temporaires

SECRÉTAIRE EXECUTIVE. Parfaite bilingue, traduc-
tion, steno un atout. Expérience nécessaire, corres-
pondance, téléphone, rapports confidentiels, per-
sonne qui aimerait travailler dans les Laurentides.
Très bon salaire.

AGENT (E) DE VOYAGE. Bilingue doit avoir cours
re immission de billets, travail intéressant, doit ai-
mer le public, initiative. Salaire à discuter.

SECRÉTAIRE STENO DACTYLO BILINGUE. Départe-
ment de promotion vérification de textes, doit
être forte en orthographe, salaire à discuter selon
l'expérience, compagnie en pleine expansion.

SECRÉTAIRE STENO DACTYLO BILINGUE. Corres-
pondance, réservations et autres, initiative, mature,
bon salaire.

ANALYSTE DE SYSTEME. Bilingue langage ANS
Colbolt nécessaire. DEC en informatique ou 2 ans
d'expérience, travaille à améliorer et/ou nouveau
système. Très bon salaire et avantage. Compagnie
internationale. Résumé demandé.

JEUNE VÉRIFICATEUR (TRICE). Expérience un
atout salaire à discuter, bureau CGA.



269 boul. Labelle
Ste-Thérèse
435-1989

925 Motocyclettes -
Scooters

HONDA

Épargnez en achetant maintenant

MODELES NEUFS
1977-78-79

Financement facile
Plan de mise de côté

1979 CYCLOMOTEUR HONDA
en quantité limitée

PONT-VIAU

Motorcycle & Sports
450, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

668-4110

859 Cartes professionnelles -
Avocats, notaires
médecins, chiros



Edouard Dubord, d.d.

DENTUROLOGISTE

Fabrication et réparation de prothèses dentaires
1728, boul. des Laurentides, suite 102
Place Vimont, Laval, H7M 2P4

311 Logements à louer

LAVAL des Rapides, libre immé-
diatement, 2 mois gratuits, 537
Champlain, 663-4527, 668-2186. Soir
326-3685. St-Hubert 678-1266.

LAVAL DES RAPIDES magnifique
logement, 5 1/2, très grandes pièces,
fenêtre bay window, propriété
impeccable, haut duplex, tranqui-
lité assurée, libre 1er mars, 5240
mois, 663-5250.

615 Secteur service
domestique

RECHERCHE personne de con-
fiance pour garder à domicile,
garçon 1 an, quartier Lorraine,
devrait en outre faire petit ménage,
lourdes variables, excellente con-
dition de travail, bonnes références
souhaitées, 621-0589.

837 Garderies

ST-FRANÇOIS, près autoroute 25,
sur boul. Millies Iles, garderies
enfants, de jour, lundi au vendredi,
666-8184.

914 Motoneiges

ARTIC CAT

Modèles neufs 1978 et 1979

A PRIX SPECIAL

Vente et service
Pièces et accessoires

PONT-VIAU

Motorcycle & Sports

450, boul. des Laurentides

Pont-Viau, Laval

668-4110

P 1348-00-81

950 Page aux Puces

APPAREIL de bureau Paymaster,
\$75, 384-8703.

BOTTES de ski et patins, grandeurs
7 et 8 pour garçon, \$20 la paire.
Bottes de liné garçon 10-16 ans, \$15
la paire, 672-1085.

CAMERA automatique, très bonne
condition, \$10, 384-8703.

CAMERA Reflex 35mm, en excel-
lente condition, \$50, 384-8703.

CAMERA Super 8, en parfait état
de marche, \$45, 384-8703.

COSTUME à carreaux, grandeur
2, équivalent environ 14-16 ans, \$8,
627-4451.

ENSEMBLE bassinet avec ma-
telas et commode, 4 tiroirs, couleur
blanc et avoqué, presque neufs,
\$80, 472-5736.

HABIT de garçon, presque neuf, 13-
15 ans environ, taille 28, \$12, 627-
4451.

JONG 7 jours, grandeur 7, \$18,
pendatif 4 phases de la vie, \$70,
rasoir dame Sunbeam, \$10, 667-2580

LASY-BOY berçant, inclinable à 3
positions, cuir noir, valeur \$135
pour \$50, 665-2735.

MAGNETOPHONE à cassettes
portatif, \$18, 384-8703.

MIROIR neuf, 12 po x 24 po, \$10,
support pour télé, \$13, chandelis
dame 14 ans, \$2 et plus, 667-2580

POUSSETTE bébé, avec siège pour
2e enfant, \$20; balançoire bébé, \$10;
lit d'auto neuf, \$12; 665-0875.

RADIO portatif AM-FM \$12, 384-
8703.

REFRIGERATEUR 13 pi cu, \$50,
TV noir et blanc 26 po, \$25. Tour
de G.I Joe valeur \$25, pour \$15, 622-
9001.

859 Cartes professionnelles -
Avocats, notaires
médecins, chiros

BUR.: 663-9704
RÉS.: 668-2983

temps libre

Il reste de la place

Les loisirs Saint-Ferdinand de Fabreville dési-
rent rappeler aux intéressés qu'ils peuvent encore
s'inscrire au cours de maintien (pour 16 ans et
plus) ainsi qu'au cours de conditionnement physi-
que. Ces cours débiteront très prochainement,
alors hâtez-vous de communiquer avec M. Pierre
Paquette, au numéro 625-4934.

Danse carnavalesque

Le Service des loisirs Saint-Urbain organise
une danse du carnaval qui aura lieu le samedi, 3
février, à 20 heures, au Laval Catholic High
School, 2323 boulevard Marois, à Chomedey. Une
musique continue sera assurée par la
«Discomobile» et un permis de la Société de con-
trôle des permis d'alcool (SCPA) a été accordé
pour l'occasion. Le coût d'entrée sera de \$7.50. Un
demi-poulet sera servi à la fin de la soirée. Le len-
demain, soit le 4 février, les festivités du carnaval
auront lieu entre 13h00 et 16h30, au parc Chopin,
à Chomedey. Pour renseignements: Thérèse Mi-
reault, à 667-7017.

L'enfant et son monde

Le CLSC du Marigot offre une série de confé-
rences-rencontres ayant pour thème «L'enfant et
son monde». Ces conférences seront données le
dernier lundi de chaque mois par Eugénia Vargas,
travailleuse sociale, et le Dr Nicole Drapeau. La
prochaine rencontre est donc prévue pour le 29
janvier, au 283 boulevard de la Concorde, à 20h30.
On parlera ce soir-là du développement physique
et psychologique de l'enfant de 0 à 2 ans. L'entrée
sera libre. Pour information: 668-1803, poste 33.

Activités de fermières

Le Cercle de fermières de Fabreville a entre-
pris sa deuxième session de cours la semaine der-
nière avec la haute-lisse et le fléché. Les cours de
tricot-crochet débiteront le 20 février prochain, à
19h30, à l'école Marcelle-Gauvreau: la broderie-
smoking, le 27 mars, à la même heure, et égale-
ment à l'école Marcelle-Gauvreau: perfectionne-
ment en basse lisse, le 21 février, à compter de
19h30. Pour information: Mme Rocheleau, à 622-
3237.

Les handicapés et la lecture

Le projet «Concorde» offre aux personnes
handicapées de Laval d'agir comme intermédiaire
entre elles et les différentes bibliothèques de la
ville. Toute personne ayant le goût de la lecture et
qui se trouve dans l'impossibilité de se déplacer
peut profiter de ce service gratuit et d'avoir ainsi
accès aux livres et revues des bibliothèques. Il
suffit pour cela de communiquer avec Linda Héty,
à 667-7737 ou 667-3935.

Où s'en va Li-Ver?

Le club Li-Ver fera sa prochaine excursion de
ski le dimanche, 28 janvier, au Mont-Tremblant.
Voici le nom des endroits où se feront les diffé-
rents départs par autobus: 644, Notre-Dame de
Fatima (7h00 am), Galeries Papineau (7h05 am),
Centre d'achats Duvernay (7h11 am), Concorde et
Goineau (7h18 am), des Laurentides et Concorde
(7h23 am), Métro Henri-Bourassa, angle Lajeu-
nesse (7h30 am), Cartier et 15e avenue (7h35 am),
Cartier et Laval (7h40 am), et Centre d'achats
Laval, Woolco (7h50 am). A Fabreville: Centre
d'achats Gilbert (7h35 am), Mont-Rougeau et
Dagenais (7h38 am), et Poly-Jeunesse (7h40 am).
Toutes les personnes qui désirent participer à cet-
te excursion doivent faire leur réservation au plus
tard le jeudi, 25 janvier, à minuit. Pour de plus
amples renseignements et pour réservations: M.
Vermette, à 667-6161.

Carnaval St-Pie X

Les Loisirs Saint-Pie X de Chomedey vous invitent à venir célébrer avec eux leur carnaval d'hiver qui débutera le 26 janvier prochain. Une foule d'activités est prévue jusqu'à la fin de ce carnaval qui doit prendre fin le 3 février avec le couronnement de la Reine lors d'une soirée dansante. Cette soirée, au cours de laquelle sera présenté un spectacle par la troupe «Création», aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Pie X, 1065 boulevard Pie X, à Chomedey. Pour de plus amples renseignements: 688-9752.

Eckankar

Eckankar tient des soirées d'informations, en français et en anglais, tous les mercredis, à compter de 20 heures. La prochaine aura donc lieu demain, le 24 janvier, au Centre Eck, 3832 boulevard Notre-Dame, à Chomedey. L'entrée sera libre. Pour information: 681-5634.

La Saint-Valentin

Une danse de la Saint-Valentin, au profit des Louveteaux de la meute 207e Saint-Ferdinand, aura lieu le samedi, 17 février, à 20 heures, à l'école Poly-Jeunesse, 3578 boulevard Sainte-Rose, à Fabreville. Un orchestre de six musiciens et une discothèque mobile assureront une musique continue. Des prix de présence seront remis. Le coût d'entrée sera de \$3.50. Pour information et pour réservation: Mme Diane Brisson, à 625-5460 ou M. Jean-Claude Bisson, à 622-0176. Quelques billets seront également disponibles à l'entrée.

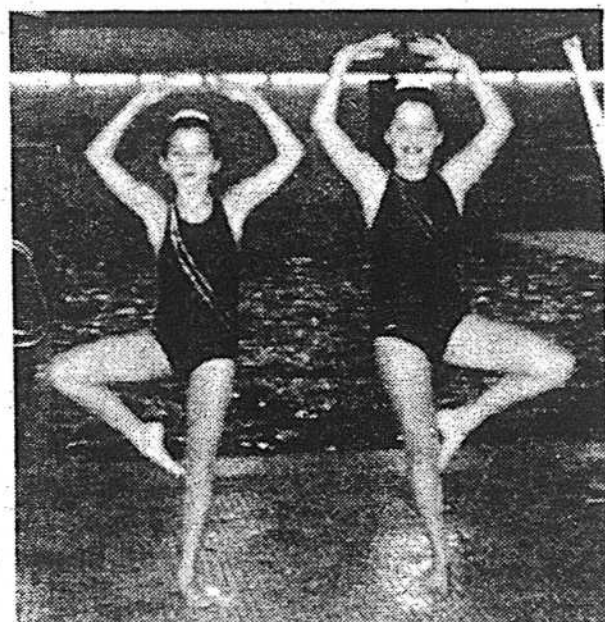
Soirée canadienne

Le Mouvement couple et famille de Bois-des-Filion organise une soirée canadienne qui aura lieu le samedi, 27 janvier, à 20 heures, au Chalet des Citoyens, 479 Chemin Chapleau. Un permis de la Société de contrôle des permis d'alcool a été accordé pour cette occasion et le coût des billets a été fixé à \$4. Ce montant couvre le coût de l'assiette canadienne qui sera servie à la fin de la soirée. Pour information: 621-4587 ou 435-0789.

L'appel est lancé!

Le corps de tambours et clairons de l'Alliance Bois-des-Filion / Terrebonne lance un appel à tous les anciens membres, que ce soit de la Brigade de Terrebonne, les Hironnelles de Bois-des-Filion ou l'Alliance, afin de venir défendre leur honneur. Une saison très spéciale est en effet prévue pour cette année. Le corps organise pour le 24 mars prochain le championnat provincial individuel et

porte-couleurs à Terrebonne, au Centre Corbeil. De plus, le groupe participera au championnat du monde à Lynn, aux États-Unis. Il défendra au cours de l'année son titre de champion provincial en parade et du meilleur corps mixte de tambours et clairons de l'ouest québécois. Ce corps sera également l'hôte de 2000 jeunes et de 29 corps de tambours, clairons et trompettes lors du championnat provincial du circuit de compétitions musicales du Québec, à Terrebonne, les 18 et 19 août. Bienvenue donc à tous les anciens membres ainsi qu'aux nouveaux. Pour renseignements: 471-1265, 471-7272 ou 621-0203.



Nage synchronisée

Les Nymphes de Laval offrent aux jeunes filles de 8 à 13 ans des cours de nage synchronisée. Pour s'y inscrire, il suffit d'avoir obtenu le degré junior de natation. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements en téléphonant à l'un des numéros suivants: 661-2788 ou 661-3506.

Nouveaux cours

Les loisirs Notre-Dame des Ecoles offrent la possibilité de s'inscrire à de nouveaux cours. L'artisanat pour adultes (tissage indien, poupée à tête de pomme, etc.) débutera le 5 février, à 13h30. Le club des bout'choux (pré-maternelle 3-4 ans) est prévu pour le 24 janvier, à compter de 9h30 le matin. L'initiation à la musique pour les petits de 4 ans débutera le 8 février, à 13h30. Pour information et inscriptions: Mme Olivier à 663-4087.

L'électricité

Dans le cadre de ses activités culturelles, la bibliothèque Emile-Nelligan consacrera la période du 29 janvier au 17 février à l'électricité. Un spécialiste de l'Hydro-Québec, M. Jean-Charles Bégin, sera à la bibliothèque, le 29 janvier, à compter de 19h30, afin de discuter du sujet avec les intéressés. La bibliothèque Emile-Nelligan est située au 325 boulevard Cartier, à Laval-des-Rapides. Pour information: 663-9943.

Lavallois d'Abitibi

L'Association des Anciens Abitibiens, qui compte parmi ses membres environ 80 p. cent de Lavallois, vous invite à une soirée dansante qui aura lieu le samedi, 27 janvier, au 3155 boulevard Cartier, à Laval. La disco mobile «Idéal» fera les frais de la musique et M. Jacques Grandbois agira comme animateur. Un permis de la SCPA a été accordé pour l'occasion. Le coût d'entrée sera de \$4 et seules les personnes de 18 ans et plus seront admises. Bienvenue à tous les membres et à leurs amis. Pour de plus amples renseignements: M. Richer, à 324-3254 ou M. Fortier, à 667-5211.

Activités artistiques

Des gens de chez nous songent présentement à regrouper des personnes qui désirent s'adonner à des activités artistiques (théâtre, cinéma, etc.), au sein d'une même association artistique semi-professionnelle, ayant comme but de faciliter la formation de troupes permanentes. Des collaborateurs de 18 ans et plus, dans les domaines du ballet-jazz, la comédie, la musique, etc., sont donc demandés. Les personnes intéressées peuvent obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec Pierre, à 669-3685.

Vos communiqués

Toutes les associations de loisirs ainsi que tous les organismes à but non lucratif qui désirent faire connaître leurs activités à nos lecteurs sont invités à faire parvenir leurs communiqués à Paulette Faille, LA PRESSE Rive nord, 3 Place Laval, bureau 440, Chomedey H7N 1A2. Rappelons que pour pouvoir les publier, LA PRESSE doit recevoir lesdits communiqués au plus tard le vendredi midi précédant la date de publication désirée.

ATTENTION PROPRIÉTAIRES

Un SYSTÈME DE VENTILATION C.A.S. ELIMINE les PROBLÈMES SUIVANTS:

- Maison trop humide
- Buée et givre dans vos fenêtres et portes
- Cadres abîmés et dépeintures tous les ans
- Sous-sol humide, grenier mal aéré
- Fumée, odeurs, moisissure
- Coût de chauffage trop élevé

Le Système C.A.S. remplace L'HUMIDIFICATEUR LE DESHUMIDIFICATEUR LE PURIFICATEUR D'AIR

Nouveau système résidentiel à partir de: \$295.

ESTIMATION GRATUITE • MERIEZ-VOUS DES IMITATIONS

VENTILATION C.A.S. LAVAL — LAURENTIDES
300, rue Fresny
Fabreville, Laval (514) 622-3529

Résultats garantis ou argent remis

5 ans

Garanti Silencieux

Bâti pour notre climat

Certificats de dépôts garantis de 6, 12 ou 24 mois.

10%

Intérêts payables semi-annuellement.
Dépôt minimum: \$500

LA CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE LAVAL

RESERVE A NOS MEMBRES

495 ouest, boul. Saint-Martin
Chomedey, Laval, P.Q. H7M 1Y9
Tél.: 514-668-4000

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

L'ENTRAIDE ECONOMIQUE

LA FAMILLE 6 ÉTOILES IDÉALE
QU'IL FAUT VOIR POUR
LES PLUS BAS PRIX DE GROS EN BIJOUTERIE

M. Larose Mme Larose Pierre Richard Lucie Louise

PLAN MISE DE CÔTÉ

NOUS AVONS LE BIJOU EN OR OU LA BAGUE À DIAMANTS QU'IL VOUS FAUT GRÂCE À UN VASTE CHOIX \$1 MILLION

De bijoux en or et bagues à diamants offerts à des bas prix de gros encore jamais vus.

C'EST FANTASTIQUE

VENEZ NOUS VOIR

Pourquoi payer plus cher ailleurs

Joaillier Fabricant **Bijouterie LUCIEN LAROSE Inc.**
395 boul. ST-MARTIN, Laval, P.Q. Tél.: 669-5031

Le taux de solution des crimes est en baisse à la police de Laval

par Pierre MASSUE

Les 843 crimes contre la personne qui avaient été commis durant les 22 premiers mois de 1978, ont été solutionnés à 33.8% par le service de police de Laval. Les 11,124 crimes commis contre la propriété, durant la même période, ont connu un taux de solution de 9.6%. Les 248 autres crimes commis en rapport avec les drogues diverses et les armes offensives ont été éclaircis à 46.7% et les crimes ayant trait à la circulation ont été élucidés dans une proportion de 42.2%.

Il s'agit d'une baisse générale du taux de solution par rapport à l'année précédente, puisqu'en 1977 ces taux de solution s'établissaient respectivement à 41.7%, 10.5%, 98.1% et 62.4%.

Les 843 crimes contre la personne ont entraîné

l'arrestation de 205 hommes, de 54 adolescents, de 8 femmes et de deux adolescentes.

Les 11,124 crimes contre la propriété ont conduit à l'arrestation de 513 hommes, de 271 femmes, de 541 adolescents et de 27 adolescentes.

70 hommes, 32 adolescents, 10 femmes et deux adolescentes ont été mis en état d'arrestation en rapport avec les autres crimes.

La circulation

Les crimes de la circulation ont valu d'être arrêtés à 551 hommes et à 60 femmes. Le vieux préjugé à l'égard des femmes au volant risque évidemment d'en prendre un sérieux coup.

Le nombre de billets de contravention, à l'exclusion des billets de sta-

tionnement, émis en novembre 1978, était presque de moitié inférieur à celui du mois précédent.

Les 593 accidents du mois ont causé des blessures à 153 personnes, mais ils n'ont entraîné aucun décès.

Durant ce même mois, une personne est morte des suites d'un incendie, une autre s'est suicidée, quatre sont décédées de mort subite et une autre a trouvé la mort dans des circonstances inconnues.

Trois personnes ont été portées disparues, mais 10 ont été retrouvées.

Deux coups de feu

Les enquêteurs de la police de Laval ont démontré l'origine criminelle de huit incendies et ont arrêté un pyromane.

La fréquence des crimes contre la propriété a atteint son point culminant les mercredis, jeudis et vendredis soirs, alors qu'en octobre leur point culminant se situait plutôt les lundis et mardis soirs.

Durant le mois de novembre, les policiers

de Laval, qui n'ont tiré en tout que 2 coups de feu, ont répondu à 682 fausses alarmes et ont retrouvé 18 véhicules qui avaient été volés à l'extérieur de Laval.

Le bilan de l'opération échange qui a duré du 25 octobre et 30 novem-

bre s'établit comme suit: 126 armes ont été remises pour destruction, 65 armes ont fait l'objet d'une demande d'enregistrement et 406 pièces détachées telles que canons ou crosses de fusil, ou encore munitions ont été remises à la police de Laval.

Blainville aura sa halte-garderie

par Lisa BINSSE

«Le Chalet des Bouts Choux», un projet de halte-garderie pour dépanner la population de Blainville et possiblement celle de Boisbriand et de Sainte-Thérèse, verra le jour en avril ou mai prochain dans le chalet municipal de Blainville.

Cette halte-garderie s'adresse d'abord aux parents qui travaillent à temps partiel, qui suivent des cours pour retourner sur le marché du travail, qui vivent des difficultés temporaires ou qui veulent tout simplement sortir.

Les objectifs de la corporation sont d'établir et de maintenir un service stable halte-garderie pour les enfants de ses membres; assurer le développement physique et intellectuel de l'enfant; favoriser son auto-

nomie et rendre la garderie accessible à tous, tant physiquement que psychologiquement.

Il en coûtera \$5 par année pour chaque famille qui veut devenir membre.

Début du projet

Au début du projet, mis sur pied par des parents de Blainville, Boisbriand et Sainte-Thérèse avec l'aide du Centre local de services communautaires de Sainte-Thérèse, les initiateurs voulaient desservir les trois municipalités.

La participation de Blainville est assurée car cette ville a besoin d'un tel service et c'est pour cette raison qu'elle a accepté de fournir un local et de couvrir le coût de l'électricité et du chauffage.

Par contre, les deux autres villes considèrent que le local est situé un peu loin pour leur population et leur participation à ce projet n'est pas certaine.

Johanne Rousseau, porte-parole de la halte-garderie, a déclaré qu'avec ou sans la participation des deux villes, la halte-garderie ouvrirait ses portes pour desservir la population de Blainville.

Modifications

Le premier budget de fonctionnement affichait un déficit d'environ \$25,000 pour la première année d'opération. A la demande des municipalités, le budget a été modifié et ne comporte plus aucun déficit. «On part avec moins de personnel et moins de matériel», d'expliquer Mme Rousseau. Le reste du projet demeure inchangé.

La halte-garderie se financera avec les cartes de membres et le coût demandé pour chaque enfant (qui n'a pas encore été déterminé). Une demande de subvention auprès du gouvernement fédéral, en vertu du programme Canada au travail, a été refusée et le gouvernement provincial ne subventionne pas les halte-garderies.

Cette halte-garderie privée espère recevoir au début une vingtaine d'enfants de 1 à 5 ans.

La halte-garderie se distingue de la garderie pure et simple par le fait que la clientèle qui la fréquente est irrégulière et variable, tandis qu'une garderie ordinaire reçoit chaque jour les mêmes enfants aux mêmes heures.

Programme d'activités communautaires, services au public hiver 79



Début des activités: le vendredi 2 février Fin des activités: le jeudi 12 avril
Activités libres, bains libres et sauna.

Enfants/étudiants: 50¢ Adultes: \$1. Jeudi: 19h30 à 22h30

NOTES:

- Toute autre activité peut être organisée pour un minimum de 15 participants.
- Le Collège se réserve le droit d'annuler une activité faute d'inscriptions suffisantes.
- Matériel: ces frais, s'il y a lieu, sont payables lors du premier cours.

ACTIVITE:

Photo I
Photo II
Batik
Conditionnement physique
Ballet-jazz I
Ballet-jazz II
Danse moderne
Ski de fond

Stress et survie:
techniques de relaxation
Kur. mini Yog
initiation aux techniques du yoga
Danse sociale
Initiation à la musique
Dessin
Céramique — poterie

Arts libres
Tennis I
Natation — adultes
Natation — enfants
Natation 3e âge
Piscine
Sculpture
Ski de fond
Bain libre

Renseignements supplémentaires, téléphone: 667-5100, services au public.
vendredi: 19h30 à 22h30 samedi: 18h à 21h dimanche: 18h à 21h

location de terrains

tennis: \$10/h/terrain badminton: \$3/h/terrain volleyball: \$10/h/terrain

Inscription quand?

du 22 au 30 janvier, jour: de 9h à 17h. Soir: les 22-23-24-25 janvier, de 19h à 21h30

OÙ?

Collège Montmorency
entrée principale, 2e étage
475, boul. de l'avenir,
Laval



La Commission Scolaire Les Écores

COMMISSION SCOLAIRE LES ECORES

SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

Dernière semaine d'inscriptions aux cours aux adultes au CENTRE VANIER

Il reste des places dans les cours suivants:

Anglais
Aider (s'aider soi-même)
Barman-maid
Chimie
Couture
Crochet
Décoration

Dessin-fusain
Emaux
Espagnol
Flothé (tissage)
Français (tous niveaux)
Haute-lisse

Italien
Mathématiques (tous niveaux)
Orthographe
Parents efficaces
Peinture I
Physique

Spécial: Cours d'anglais — l'après-midi (2)

Pour renseignements, appeler: 661-8150 de 4h 00 à 22h 00

Grand recensement de tous les animaux domestiques de Laval

par **Huguette ROBERGE**

Au cours des prochaines semaines, six représentants du Chenil Saint-Eustache, dûment autorisés par Ville de Laval, vont frapper à toutes les portes de la ville. A cette occasion, les citoyens propriétaires d'un chien se verront offrir la possibilité de se conformer au règlement municipal en se procurant la licence annuelle au coût de \$10. Mais attention aux escrocs!

Le propriétaire du Chenil Saint-Eustache, M. Claude Rioux, à qui Laval a octroyé le contrat de sa fourrière municipale cette année, insiste pour mettre en garde tous les Lavallois contre d'éventuels solliciteurs malhonnêtes.

«Nos représentants, dit-il, sont munis d'une autorisation officielle des autorités de Laval. Que les citoyens sollicités s'assurent que la personne qui les visite détienne cette lettre-certificate signée par M. Joseph Vassallo, conseiller professionnel au Service de la trésorerie de Laval (division des taxes), et contresignée par moi-même.»

10,000 licences

M. Rioux estime à plus de 12,000 le nombre des Lavallois propriétaires de chiens. Si tous ces derniers acceptent de se conformer au règlement municipal leur imposant l'obtention d'une licence renouvelable annuellement, l'opération entreprise cette semaine permettrait la vente d'au moins 10,000 de ces licences à \$10. Présentement, en effet, un seul propriétaire de chien sur cinq se préoccupe du règlement...

«Cette mesure, plaide M. Rioux, peut cependant s'avérer très utile pour les propriétaires de chiens. En cas de perte ou du vol d'un animal par exemple, il nous sera beaucoup plus facile d'agir.»

La licence annuelle, valable de janvier à janvier, n'est pas transférable. Si l'animal est vendu ou même donné au cours de l'année, une nouvelle licence doit être

émise au nom du nouveau propriétaire.

Recensement

Durant cette tournée générale à travers le territoire de Laval, les six représentants du Chenil Saint-Eustache effectueront un recensement de tous les autres animaux domestiques (ou domestiqués) qui partagent la vie quotidienne des Lavallois: chats, singes, oiseaux, hamsters, mouffettes, etc.

Des représentants du Chenil Saint-Eustache, autorisés par Laval, font la visite systématique de toutes les maisons. Mais attention aux escrocs. Ces gens devront montrer patte blanche.



NOUS LOUONS PRESQUE TOUT...



SKI DE FOND



RECEPTION

LOCATION CHOMEDEY

CHOMEDEY

3873, boul. Saint-Martin

688-5000

PONT-VIAU

1044, boul. des Laurentides

667-5000

CASE peut aider votre entreprise

La BFD vous présente CASE (Consultation Au Service des Entreprises). CASE a pour but d'aider les propriétaires et administrateurs de petites entreprises à perfectionner leurs méthodes de gestion.

Les conseillers de CASE sont des hommes d'affaires à la retraite choisis pour leur vaste expérience en gestion.

Moyennant des honoraires minimes, un conseiller se rendra sur place pour analyser les problèmes et les possibilités de votre entreprise. Il vous soumettra ensuite ses conclusions dans un rapport confidentiel. Toute entreprise établie ou en formation peut obtenir des conseils pratiques en faisant appel aux experts de CASE.

Services de consultation pour petites entreprises (CASE)

partout au Canada

Demandez ce dépliant

TELEPHONE: (514) 681-9291

2525, BOUL. MAROIS
CHOMEDEY, LAVAL, P.Q.
H7T 1S9

SERVICES DE GESTION CONSEIL

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT

Une production DENIS REED-ALAIN SIMARD



SHOWTIME DOMINIQUE SHOWTIME

3-4 FEVRIER à 20h30

Billets en vente à la réception du CEGEP (430-3121) et à la Librairie Ste-Thérèse (435-6060)

AUDITORIUM

C.E.G.E.P. Lionel-Groulx

1101, rue Duquette, Ste-Thérèse

un seul numéro

285-7111

pour placer votre petite annonce dans

rive nord

et

rive sud

tous les mardis

Supplément inclus dans LA PRESSE régulière du mardi.

Toutes les nouvelles importantes de la semaine se rapportant à chaque région.

POUR VOS ANNONCES

PUBLICITE DETAIL:

285-7202

GENERALE:

285-7306



Plusieurs personnes travaillent au succès de ce rallye et parmi celles-ci il y a Richard Daigle, de la brasserie Molson commanditaire du club, Réal Beaulieu, président du Club de motoneige Laval, Jean Brisset, agent de liaison, Mme Lise Pelletier, responsable du rallye, et Ghislain Cayouette, coordonnateur des projets spéciaux à la Société des enfants infirmes du Québec.

Rallye de motoneiges pour venir en aide à l'Association des enfants infirmes

par Jean-Paul CHARBONNEAU

«Moi j'y participe». Ce slogan est de Guy Lafleur, le célèbre no 10 du Canadien, président du rallye de motoneige au niveau provincial, organisé pour venir en aide à l'Association des enfants infirmes du Québec.

Le Club de motoneige Laval veut apporter sa contribution à cette campagne et, le samedi 17 février, il y aura un grand rallye dans les sentiers de la deuxième ville en importance du Québec.

Laval compte 263 milles de sentiers et pour cet événement, les participants devront parcourir 100 milles. Le maire Lucien Paiement, qui a été nommé président honoraire de cette journée, doit prendre la tête de la caravane. Plusieurs échevins ont également promis de participer à ce rallye.

Camp de vacances

C'est la deuxième année que

l'organisme lavallois participe à cette campagne. L'an passé, elle a été organisée sur une moins grande échelle. Cette saison, le bureau de direction a décidé de mettre le paquet. La tâche de faire un succès de cet événement a été confiée à Mme Lise Pelletier.

Lors d'une conférence de presse, Mme Pelletier a expliqué que toutes les sommes recueillies en province seront remises au «Camp Sourire» pour les jeunes infirmes de 2 à 18 ans.

Les Lavallois sont cordialement invités à «parainner» les motoneigistes participants. Ceux qui aimeraient apporter leur contribution ou les motoneigistes intéressés à participer à ce rallye peuvent communiquer avec Mme Pelletier à 667-8000 ou à 663-2840.

Des mascottes

Les motoneigistes sont invités à joindre les rangs du club des «500». Pour ce faire, il faut

ramasser plus de \$500. Ce qui donne droit à une attestation spéciale en plus de participer à un tirage d'une motoneige. On peut également être membre du club des «200». Il faut récolter plus de \$200. Les membres pourront ainsi participer au tirage de deux billets d'avion pour une destination au choix et d'un téléviseur couleur.

Donc, les fervents de la motoneige sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible. La caravane partira de l'hôtel de ville à 9 h. Il y aura différents relais où le café sera servi gratuitement aux participants.

Afin d'obtenir le plus de participants, chacun des secteurs du club a sa jolie mascotte. Il s'agit de Maureen Chapados, Auteuil, Diane Voyer, Duvernay, Carole Nadon, Ouest, Manon Thérberge, Sainte-Dorothée, Sylvie Lizotte, Saint-François, et Carole Cusson, Vimont.

«Moi j'y participe» et vous...



Le comité ad hoc pour l'unification était composé, dans l'ordre habituel, de Guil Hart, de Ernie Leitold, de Pierre Nadeau, de Dan Forman, de Claude Carignan. Pierre Creamer, deuxième à droite, agissait comme secrétaire du comité.

Le hockey mineur unifié à Chomedey en 79-80

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Après avoir connu quelques tiraillements, le hockey mineur sera enfin unifié dans le secteur Chomedey lorsque débutera la saison 1979-80.

Depuis la mise en application du livre blanc sur les loisirs socio-culturels et sportifs, le quartier Chomedey a connu plus que sa part de problèmes. Auparavant, huit secteurs formaient cet organisme.

Or, les loisirs Saint-Martin, Laval-Centre et Saint-Urbain ont quitté l'Organisation du hockey mineur de Chomedey afin de se regrouper et de for-

mer l'Association sportive du centre-ville de Laval.

L'OHMC a continué à exister avec cinq secteurs — Saint-Norbert, Saint-Maxime, ABS, APSA et CYPRA — et les divergences d'opinions sont devenues par la suite monnaie courante.

En juillet

Dans le but de trouver une solution aux différents problèmes, une première tentative d'unification avait été entreprise en 1977. Elle a toutefois échoué.

Après plusieurs pourparlers, un comité ad hoc a finalement

été mis sur pied en juillet dernier. Il était composé d'un représentant de chaque secteur.

La semaine dernière, quelque 75 bénévoles du quartier Chomedey se sont réunis à l'hôtel de ville afin d'assister à une soirée d'information.

Après un échange de propos, les représentants des cinq secteurs ont signé une lettre d'entente pour l'unification du hockey. Ceci veut dire que pour la prochaine saison, il n'y aura plus de hockey dans les secteurs, il sera régi par un seul organisme comme c'est le

cas dans les autres quartiers de Laval.

Concours

Pierre Creamer, agent de liaison du quartier Chomedey, a déclaré que le comité ad hoc avait siégé à huit occasions environ et que toutes les recommandations présentées à l'assemblée d'information avaient été prises unanimement.

Maintenant que tout semble aller pour le mieux, les membres actifs, toutes personnes âgées de 18 ans et plus, procéderont à l'élection d'un bureau de direction entre le 15 mai et

le 15 juin. Pour cette première élection, les cinq secteurs auront le droit de déléguer trois personnes pour voter. Le bureau de direction sera composé de 12 personnes.

De plus, un concours est présentement en marche afin de trouver un nom à la nouvelle association. Ceux qui auraient des suggestions sont priés de contacter Mario Amyotte, à l'aréna de Chomedey.

Finalement, dans le but d'économiser plusieurs centaines de dollars, on a décidé de garder les mêmes couleurs de chandails, bleu et blanc.

Pour souligner
les finales régionales
des Jeux du Québec
à Laval,
présentées du 13 janvier au 25 février

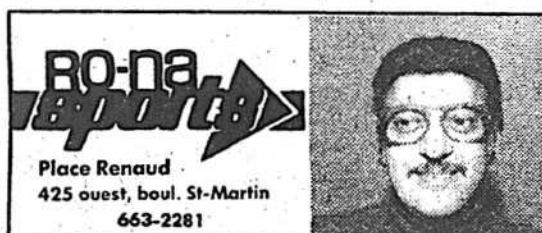
la presse

rive nord

en
collaboration
avec

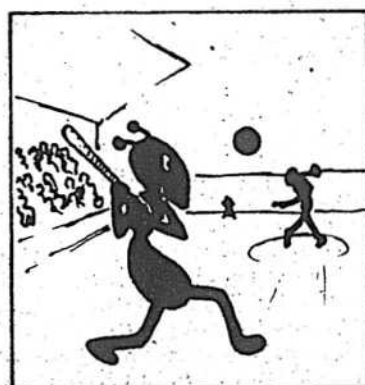


vous offre la chance de gagner
\$550 en bons d'achat offerts par:



HUBERT CROTEAU
Président

Il est facile de participer à ce petit concours



Identifiez simplement les sports que
pratique "LAMI", la mascotte des Jeux
de Laval.

Faites-nous parvenir ce coupon à l'adresse
suivante

CONCOURS
LA PRESSE RIVE NORD
3, Place Laval, Suite # 440
Chomedey, Laval
H7N 1A2

Ecrivez ici les sports pratiqués par "LAMI"

1. _____ 2. _____

NOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ CODE _____

TELEPHONE _____

Les photocopies ne sont pas acceptées

C'est facile,
c'est amusant
et vous contribuerez
ainsi au succès
des finales régionales
des Jeux d'hiver 79
à Laval.

Insulaires-Laurentides

Mauvaise performance de l'arbitre, frustration et douze buts contre zéro

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Une mauvaise performance de l'arbitre et la frustration ont eu pour cause de faire dégénérer le dernier engagement du match Insulaires et Boisbriand-Laurentides en une véritable foire déclenchée par les Lavallois.

L'officiel André Duhamel a complètement manqué le bateau au premier vingt en laissant passer plusieurs offenses. Il n'a pas été mieux au deuxième. Duhamel devait diriger le match Sainte-Foy - Saint-Louis, dimanche, et on a décidé de le remplacer à la suite de sa performance. A tout événement, cette rencontre a été remise à cause de la tempête de neige.

A la fin de la deuxième période, Boisbriand-Laurentides menait 6 à 0. Afin de disputer le dernier tiers, les Insulaires sont arrivés sur la patinoire comme des gars frustrés.

Un quidam a vite mentionné: «Regardez bien Laval en troisième.» Ce monsieur avait vu juste.

Pénalité levée

A la mise au jeu, les Lavallois ont commencé à donner des «cross checking» et ce qui devait arriver s'est produit à 7 minutes et 45 secondes. Le tout a débuté à la ligne bleue

des Insulaires pour se concrétiser derrière les filets.

Trois mini-bagarras ont éclaté. Le bal a été entrepris par les joueurs des Insulaires. Trois joueurs de chaque côté ont été chassés du match.

Moins de quatre minutes plus tard, un autre portecouleur du Laval s'en est pris, sans aucune raison apparente, à un adversaire devant la cage de son équipe. Pour son geste, il a reçu une double mineure, un dix minutes et une inconduite de partie. Il va sans dire qu'il a été jugé agresseur.

A la surprise de tous, un joueur du Boisbriand-Laurentides a été chassé du match pour avoir été le troisième homme dans la bagarre.

Une autre mauvaise décision de l'arbitre. Le lendemain, Jean-Claude Hébert, président du comité de discipline de la ligue de développement midget «AAA», informait la direction des représentants de la région des Laurentides que la pénalité était levée. Hébert assistait au match.

Après cette agression, l'arbitre a joué du sifflet et a décerné plusieurs pénalités.

Cette attitude des Insulaires a eu pour cause de fouetter davantage Boisbriand-Laurentides qui a marqué six

buts. Le match a pris fin 12 à 0.

A l'issue de la rencontre, Richard Lafrenière, instructeur du Boisbriand-Laurentides, fulminait. Il en avait long à dire.

Pour les 475 spectateurs, la frustration des Insulaires est venue ternir une magnifique performance du Boisbriand-Laurentides. Pour les intéressés, indiquons que les vainqueurs ont dirigé 60 lancers sur les filets adverses contre 29.

En ce qui nous concerne, nous assistions vendredi soir à notre premier match de ce circuit depuis plus de trois semaines. Lundi dernier, plusieurs observateurs de la scène du hockey, nous informaient, à notre retour de vacances, que Boisbriand-Laurentides était complètement transformé depuis l'arrivée de Lafrenière à la barre de l'équipe. Parmi eux, il y avait Rémi Gilbert, des Insulaires.

Afin de voir si ces personnes avaient raison, nous avons assisté au match à Boisbriand.

Cette équipe joue de l'excellent hockey. Chaque jeu effectué est bien pensé. Les joueurs sont toujours bien placés et ils sont continuellement en mouvement. Contrairement aux Insulaires, cette formation, qui a remporté neuf victoires consé-

cutives, utilise les joueurs de pointe lorsqu'elle attaque en territoire ennemi.

Sur vidéo

Qui, Lafrenière a réellement transformé cette équipe. Ce travail ne s'est pas fait seul. A son arrivée à la barre de cette formation, Lafrenière s'est entouré d'une équipe technique; la majorité des matches locaux sont filmés et, dans les gradins, il y a des personnes qui prennent constamment des notes. Par la suite, la rencontre est revue et les erreurs sont corrigées. Indiquons également que Lafrenière est bien secondé derrière le banc par un autre expert en hockey, Normand Plouffe.

Boisbriand-Laurentides possède sans aucun doute la meilleure offensive de la ligue. La preuve: l'équipe a récolté 26 buts en deux matches lors du dernier week-end.

Une prédiction: Boisbriand-Laurentides ne sera pas loin du championnat des séries éliminatoires.

Pour revenir aux Insulaires, ils sont pratiquement assurés de terminer la saison régulière en quatrième position. Gilbert aimerait bien que son équipe cause des surprises dans les séries et il a la ferme intention de bien préparer ses joueurs au cours des prochaines semaines.

BLOC-NOTES... Message aux dirigeants de la ligue: advenant que les Insulaires et Boisbriand-Laurentides se rencontrent dans les séries, prière de voir à y envoyer vos meilleurs officiels, car depuis la naissance de cette ligue il existe une réelle rivalité entre les deux équipes. Samedi soir, les représentants de la région des Laurentides ont défait Bourassa 14 à 9, et, dimanche, les Insulaires ont eu le meilleur sur Richelieu 3 à 2. Encore une fois, le travail de l'arbitre lors de cette dernière rencontre n'était pas tellement beau à voir. S'il est remis de sa blessure, Gilbert a l'intention d'avoir recours à Jean Jobin en fin de semaine. Jobin a été blessé à une épaule vendredi. Gilbert s'est dit satisfait du rendement du nouveau venu Claude Gauthier à la ligne bleue. Outre Jobin et Gauthier, les Insulaires ont eu recours à Eric Cyr lors du dernier week-end. Réjean Rochette, blessé, sera encore absent pour quelques rencontres. **Dimanche**, les Insulaires recevront la visite des Lions du Lac Saint-Louis à l'aréna Cartier et Pierre Bouchard fera la mise au jeu avant le match à l'aréna de Boisbriand contre le Couillard de Sainte-Foy. La première joute débute à 13h30 et l'autre à 14h30.

en capsules

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Éliminatoires du hockey à Laval

Le Service des sports vient de décider que les séries éliminatoires au hockey se dérouleront comme suit: deux matches et l'équipe qui récoltera trois points passera à une deuxième ronde; dans le «AA» et le «A», l'équipe de première position affrontera celle qui a terminé au dernier rang; celle qui sera en deuxième croquera le fer avec celle qui sera en septième; la troisième avec la sixième; et la quatrième avec la cinquième; dans le «B» même schéma sauf éliminatoires pré-séries.

Les dates...

Dans le «AA», les quarts de finale seront présentés dimanche le 11 mars et mercredi le 14; demi-finales dimanche le 18 mars et mercredi le 21 et, les finales, mercredi le 28 mars et dimanche le premier avril, ces derniers matches auront lieu à l'aréna Concorde; dans le «A», la première ronde aura lieu dimanche le 11 mars et le mardi 13; la deuxième, le dimanche 18 mars et le mardi 20 et, la dernière pour le championnat, mardi le 27 mars, et, à l'aréna Samson, le 31.

Dans le «B»...

Les éliminatoires préséries dans le «B» seront présentées le 11 mars. Les quatre premières équipes obtiendront un «bye» et les huit autres joueront une partie selon le schéma suivant: 5-12, 6-11, 7-10 et 8-9. Les quarts de finale auront lieu les lundis 12 et 19 mars, les demi-finales le dimanche 25 mars et le lendemain et le premier match de la finale (atome, pee-wee et bantam) le samedi 31 mars et, le deuxième, le premier avril à l'aréna Cartier. En ce qui regarde le midget et le junior «C-3», les finales seront jouées, première rencontre, le lundi 2 avril, et, la dernière, le 4, à l'aréna Dagenais.

Et prolongation...

Pour les finales, il y aura trois périodes de 15 minutes, et, durant le dernier engagement, les cinq dernières minutes seront chronométrées. Advenant une égalité à la fin du match, une première période de 15 minutes sera jouée entièrement et, si le pointage est toujours identique, une autre période supplémentaire sera jouée. Cette fois, le premier but mettra fin au match.

Pour les adeptes du National

Les fervents du National qui aimeraient aller à Sherbrooke assister au match contre les Castors, le dimanche 28 janvier disposent d'un moyen de transport spécial. En effet, deux adeptes, Alain Motard et Stéphane Guilbault ont pris l'initiative de louer un autobus. Les intéressés peuvent s'adresser, le jour, au bureau du National et, durant les matches, il y aura un kiosque dans le hall d'entrée. Le prix est de \$12, transport et match.

Patinorama

A ne pas oublier que le patinorama de Laval se déroulera samedi prochain dans les six arénas municipaux. Ceux qui aimeraient y participer et qui n'ont pas encore été sollicités peuvent s'informer à 669-1741.

Sincères condoléances

Nos plus sincères condoléances à Richard Lafrenière qui a été éprouvé la semaine dernière par le décès de sa mère. Lafrenière est instructeur du Boisbriand-Laurentides, de la ligue de hockey développement midget «AAA».

Pas de baseball junior à Ste-Thérèse cet été

Tout indique que la ville de Sainte-Thérèse ne sera pas représentée cet été dans la ligue de baseball Montréal junior.

D'après les informations obtenues, les autorités municipales auraient décidé, à la suite de restrictions budgétaires, de ne plus subventionner les Voltigeurs.

L'administration municipale donnait près de \$10,000 à l'équipe par le passé.

À la suite de cette décision, les dirigeants des Voltigeurs auraient demandé aux autorités de la ligue de suspendre leurs activités pour la prochaine saison.

Indiquons que Rémi Gilbert, qui occupait le poste de gérant général de cette équipe depuis son retour dans la ligue il y a deux ans, a donné sa démission à la suite de la décision de la ville.

Faut être capoté AMC !

Pour être concessionnaire



Robert "Bob" Dagenais,
Prés.

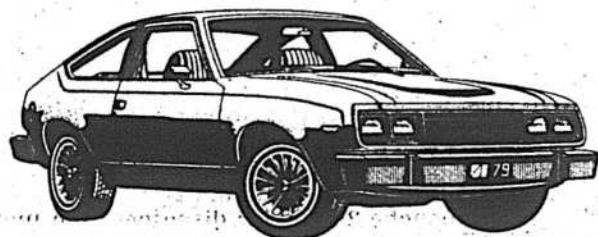
Le concessionnaire doit:

- 1- Défrayer les coûts d'ajustements sur les véhicules neufs !
- 2- Fournir une voiture de courtoisie, à cause de la garantie AMC !
- 3- Donner un meilleur service car il est petit !
- 4- Faire des petits profits car il est petit !
- 5- Avoir les meilleurs mécaniciens !
- 6- Avoir les meilleurs vendeurs (conseillers) non pas des preneurs de commande !
- 7- Rendre heureux tous ses clients !
- 8- Donner la meilleure garantie car on est petit !
- 9- Travailler plus fort car on est petit !
- 10- Ne pas servir son client comme un numéro, on n'est pas assez gros !

Le proverbe dit: "Dans les petits pots les meilleurs onguents"...

À vous d'y penser maintenant !

Une petite Spirit..... ou bien Une pas grosse Concord



Spirit Limited Liftback

79-008



Concord DL 2-Door

79-020

Elle en
a dedans...

Spéciaux de janvier/79

Superbe
et luxueuse

TÉL.: 668-1650
PIÈCES: 668-3253

AUTO GOUVERNEUR inc
VILLE LAVAL, QUE.

1501 boul.
des Laurentides
VIMONT - LAVAL

TARIFS
DE
PUBLICITE
ANNONCES
CLASSEES
RIVE NORD
RIVE SUD



285-7111

ANNONCES CLASSEES COURANTES

Minimum: \$2.00
Lignes additionnelles: \$0.40
chacune.

Toute annonce comportant
du gros caractère sera facturée
à \$0.40 la ligne.

ANNONCES CLASSEES ENCADREES

Minimum 14 lignes x 1 colonne
à \$0.40 la ligne agate.

Taux de contrat
(Annonces courantes ou encadrées
sur demande)

Publicité générale dans les
annonces classées: \$0.50

Couleur: \$100.00 par couleur,
section R.O.P.

Position garantie R.O.P.:
25% additionnel.

Heures de tombée:

17 heures le jeudi précédant
l'édition du mardi.

Les finales régionales des Jeux du Québec

● Près de 450 participants au cours du dernier week-end à Laval



photos Armand Trotter

Il est arrivé en quelques occasions que le ballon a manqué la cible lors des finales régionales de basketball, au cégep Montmorency.

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Les finales régionales des Jeux du Québec se sont poursuivies, au cours du dernier week-end, à Laval alors que plus de 450 jeunes ont envahi le cégep Montmorency pour participer aux compétitions de basketball et de natation.

Samedi, il y avait affluence au cégep alors que durant toute la journée des équipes de basketball se sont disputé des victoires au gymnase et, que dans une autre salle, des militants du Parti Québécois étaient réunis en colloque.

En ce qui touche l'aspect sportif de la journée, le grand gymnase était divisé afin d'y présenter trois matches en même temps. Les rencontres ont repris dimanche et, au total, il y avait 16 équipes inscrites. Quatorze d'entre elles provenaient de différentes écoles de Laval. L'âge des quelque 250 participants se situait entre 14 et 18 ans.

Dimanche, plus de 200 garçons et filles avaient rendez-vous à la piscine du cégep. À la fin de la journée, des médailles ont été remises aux plus méritants.

«Lami»

«Lami», la jolie fourmi, mascotte de la région Laval, était grandement présente. Elle a serré des centaines de mains et a fait des heureux chez les plus petits en se promenant avec eux. Incidemment, «Lami» mettra la

rondelle au jeu, lundi prochain, au Centre sportif Laval, lors du match entre le National et les Remparts de Québec. Elle sera accompagnée par les animateurs des jeux régionaux.



Au lieu de tenir un ballon, «Lami» aura une rondelle dans les mains, lundi prochain, au Centre sportif Laval lors du match opposant le National aux Remparts de Québec.

Huit disciplines

Les finales régionales reprendront de plus belle en fin de semaine alors que des compétitions dans huit disciplines seront présentées.

Jeudi soir, il y aura de l'haltérophilie au Mont-La-Salle; vendredi, samedi et dimanche, la polyvalente Vanier sera le théâtre de compétitions de badminton; les premières rondes du ballon sur glace seront présentées à l'aréna Chomedey, de 8h à 14h samedi, et à l'aréna Cartier, de 9h à 14h, les finales seront disputées de 17h30 à 22h30 à l'aréna Samson; les adeptes de l'escrime auront rendez-vous à l'école secondaire Saint-Martin les 27 et 28; les lutteurs seront à la polyvalente Vanier, le 28, les patineurs artistique ou de vitesse auront leurs compétitions dimanche, dans le premier cas, elles auront lieu à l'aréna Concorde, à compter de 11h30, et dans l'autre, à l'aréna Dagenais, dès 10h; enfin le tir à la carabine sera présenté au sous-sol du Centre sportif Laval, vendredi, samedi et dimanche.

Les jeux régionaux se poursuivront jusqu'au 25 février alors que des compétitions dans 14 autres disciplines seront présentées. Les jeunes qui aimeraient avoir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec Pierre Charron ou Luce Bertrand à 669-1741.

● 25 disciplines dans la région des Laurentides

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Parce que les municipalités des Basses-Laurentides n'ont pas répondu à l'appel, les finales régionales des Jeux du Québec, de l'hiver 1979, auront lieu dans les «pays d'en haut».

Au total, la région des Laurentides présentera 25 disciplines et la majorité d'entre elles auront lieu à Saint-Jérôme et à Saint-Hippolyte. Les compétitions débutent aujourd'hui et se termineront le 21 mars.

Le lancement a été fait, il y a quelques jours, à l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte et le maire de cet endroit, M. Roger Cabana, a précisé que

sa municipalité ouvrirait ses portes à tous les athlètes.

Pour sa part, le maire de Saint-Jérôme, M. Bernard Parent, a mentionné que ces finales serviront de période de rodage dans le but d'obtenir la finale provinciale de l'hiver 1981.

Les différentes disciplines

La ville de Saint-Jérôme sera l'hôte de huit finales régionales, soit soccer, pétanque, patinage artistique, tir à l'arc, nage synchronisée, handball, volleyball et haltérophilie. Certaines compétitions seront présentées avec la collaboration de la polyvalente de Saint-Jérôme.

Les sports de plein-air, comme le hockey, le ski alpin, le patinage de vitesse, la raquette, le ski de fond, le ballon sur glace, la motoneige et le toboggan auront lieu à Saint-Hippolyte.

Pour sa part, le cégep de Saint-Jérôme présentera le badminton, l'escrime et la natation.

Sainte-Agathe sera l'hôte du water-polo, Bois-des-Filions du judo; Saint-Eustache, du ballon sur glace pour handicapés; Lachute, plus précisément la polyvalente Lavigne, accueillera le basketball, du président François Lemire. Le curling de Saint-Jérôme a accepté de présenter les finales régionales de cette discipline.

Le coordonnateur régional des JQ, Louis-André Caisie, a mentionné qu'il serait très heureux si le nombre de participants atteignait entre 2,500 et 3,000 personnes.

Été 1979

Ceux qui aimeraient obtenir plus de renseignements sur les finales régionales des JQ peuvent communiquer avec le Conseil régional des loisirs des Laurentides à 436-4051 ou 435-1252.

Lors du lancement des finales de l'hiver 1979, on a profité de l'occasion pour parler de l'été 1979. Tout en soulignant que la finale provinciale aura lieu du 8 au 19 à Saint-Georges de Beauce, M. Caisie a invité les municipalités de sa région à présenter les finales régionales et à poser leur candidature immédiatement en entrant en contact avec le CRL.





Un petit coup de pied et le ballon se dirige vers l'un des coins de la patinoire.

Les filles et le ballon sur glace

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Sylvie Charbonneau s'échappe à droite et se dirige vers le filet adverse et voilà maintenant qu'elle passe le ballon à Chantal Ferland qui, sans perdre un instant, plonge et lance. C'est un but! Le compte est maintenant 1 à 1. Ouf, quel jeu!

S'il y avait eu un annonceur pour faire la description d'un récent match de ballon sur glace de catégorie midget filles, il aurait certainement prononcé ces paroles quand Monteuil a égalisé le pointage contre Laval-Sud.

Récemment nous avons assisté à une rencontre de ballon sur glace entre les formations de Monteuil et de Laval-Sud, à l'aréna Cartier. Ce fut un excellent spectacle. Le pointage final de 1 à 1 indique clairement l'allure du match.

La joute s'est déroulée suivant les règles du jeu, c'est-à-dire sans coup d'épaule le long des bandes; c'est d'ailleurs interdit. L'arbitre a imposé seulement deux ou trois pénalités.

Avant la joute, Monteuil occupait la première position et Laval-Sud la cinquième. Cette dernière équipe a toutefois ouvert le pointage grâce à un but d'Hélène Martel.

Une première

Nous avons assisté au match accompagné d'Yves Charron, superviseur du ballon sur glace à Laval, et tout en regardant ce qui se déroulait sur la patinoire, il nous a expliqué que même si le ballon sur glace chez les filles existait l'an passé, c'est la première saison que des rencontres se jouent dans des arénas.

Il y a deux ligues: l'une midget, filles 13, 14 et 15 ans, et juvénile, 16, 17 et 18 ans. Dans la première, il y a sept formations, l'ASCVL ayant

dû se retirer faute de joueuses. Chez les plus vieilles, Delta n'est pas inscrite.

Chaque équipe dispute 12 matches de 45 minutes chacun. Normalement, les rencontres sont présentées le samedi entre 18h et 20h à l'occasion d'un programme double.

Les filles faisant partie de cette ligue ne peuvent pas pratiquer d'autres sports organisés, comme la patinage artistique.

A la fin de la saison, il y aura des séries éliminatoires et peut-être quelques tournois.

Charron a également fait remarquer qu'il existe également du ballon sur glace chez les garçons. Ces ligues, midget et juvénile, jouent à l'extérieur et sont formées de trois secteurs, Sainte-Rose (Laval-Nord), Monteuil et Laval-Sud.

Toutes les équipes participeront prochainement aux finales régionales des Jeux du Québec.



Les joueuses donnent tout ce qu'elles ont pour prendre possession du ballon afin de tenter une percée vers le filet adverse.

Photos Armand Trottier, LA PRESSE



Il s'en est fallu de peu mais il a tout de même passé. Le tout s'est déroulé devant les yeux des deux arbitres.



Que fait cet homme au chandail rayé avec le balai de la défenderesse de la forteresse de Duvernay?

OTO LOCATION

AUTOMOBILES • CAMIONS

THUNDERBIRD 1979

V8, 302 po cu. 5.3 litres

Automatique - Pneus radiaux GR7 8x15 à flancs blancs - Butoirs de pare-choc avant-arrière - Dégivreur électrique - Miroirs doubles sports télé réglables - moulures larges brillantes de côté de carrosserie - Bandes de peinture enjoliveuses jumelées - Servofrein - Servodirection - Sièges baquets - Console - Groupe décor d'intérieur.

Louage net

24 mois \$217. par mois

36 mois \$187. par mois



GRANADA 2 portes, coupé 1979

V-8, 302 po cu., 5.3 litres

Automatique - Pneus radiaux DR 78x14 à flancs blancs - Dégivreur électrique - Bandes de peinture enjoliveuses - Servofrein - Servodirection.

Louage net 24 mois \$191. par mois

36 mois \$165. par mois



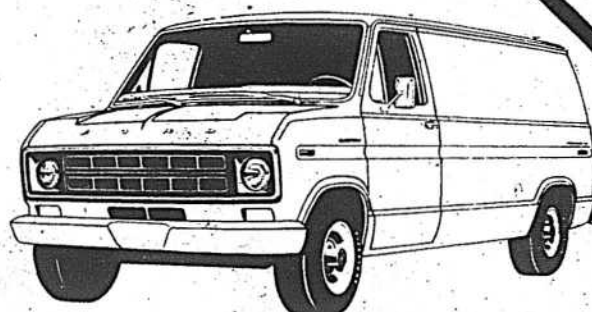
ECONOLINE 1979

Modèle E 100, 125 pouces d'empattement - 6 cyl., 300, 4.9 litres - Sièges baquets passager et chauffeur - Allume-cigarettes - Servofrein - Chauffe-rette à grand débit - Miroirs de type récréationnel - Amortisseurs de chocs robustes - Servodirection - Pneus d'hiver - Vitres de portes arrière.

Louage net

24 mois \$196. par mois

36 mois \$178. par mois



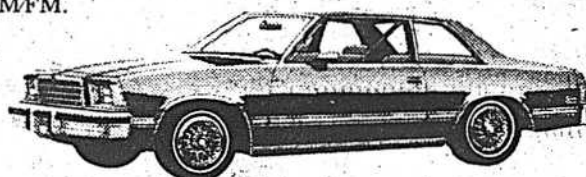
CHEVROLET MALIBU CLASSIC 2 portes 1979

Moteur V-8, 305 po. cu., servofreins, servodirection, miroirs sports télé réglables, moulures de protection de carrosserie, chauffe-rette grand rendement, pneus radiaux à flancs blancs, radio AM/FM.

Louage net

24 mois \$203 par mois

36 mois \$182 par mois



PONTIAC PARISIENNE, 2 portes, 1979

V-8, 305 po cu. - Automatique - Servofrein - Servodirection - Pneus radiaux à flancs blancs - Dégivreur électrique - Radio AM-FM - Miroirs sport.

Louage net

24 mois \$226. par mois

36 mois \$195. par mois

2455, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, LAVAL

688-9200

Le seul véritable service

de louage professionnel à Laval

vous offre 3 genres de louage

- Louage net
- Louage type financement
- Louage avec entretien et assurances

INFORMEZ-VOUS!

POURQUOI LOUER AU LIEU D'ACHETER

Baux de 24-30-36 mois

Louage de toutes marques de véhicules. Situé au centre des affaires de Laval. Payons argent comptant pour votre présent véhicule.

SERVICES CONNEXES

- Atelier de débosselage
- Atelier de mécanique
- Vente de pièces
- Voitures de courtoisie

Cette offre est valide jusqu'au 28 février 1979, seulement.

Ces baux comportent un kilométrage à louer de 50,000 kilomètres pour 24 mois, et 75,000 kilomètres pour 36 mois.